

Contribution du Groupe des Spécialistes de la Planification de la Conservation de la CSE de l'UICN

L'UICN encourage les réunions, ateliers et autres pour l'examen et l'analyse des questions liées à la conservation, et estime que les rapports de ces réunions sont plus utiles lorsqu'ils sont largement diffusés. Les opinions et les opinions exprimées par les auteurs ne reflètent pas nécessairement les politiques formelles de l'UICN, de ses Commissions, de son Secrétariat ou de ses membres.

© droit d'auteur CPSG 2020

La désignation d'entités géographiques dans ce livre, et la présentation du matériel, n'impliquent aucune opinion de la part de l'UICN concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire ou d'une région, ou de ses autorités, ni concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

CPSG. 2020. Species Conservation Planning Principles & Steps,Ver. 1.0. Groupe de spécialistes de la planification de la conservation de l'UICN CSE : Apple Valley, MN.

Crédits photo: couverture, Juan Carlos Vargas Mena; pg. 2, Parque Das Aves; pg. 16 CPSG; pg. 18 Parque das Aves; pg. 22 USFWS; pg. 26 Dickson Nguni; pg. 33 CPSG; toutes les autres photos sont gracieusetés de Canva Pro

Mise en page: Fran Webber et Eugenia Cordero Schmidt

Dessins: Eugenia Cordero Schmidt

Le CPSG tient à remercier tout particulièrement les membres suivants de la CSE pour leur précieuse contribution au contenu original de ces lignes directrices : Joana Magos Brehm, Josie Carwadine, Rima W. Jabado, Richard Jakob-Hoff, Jim Kao, Vicky Kindemba, Richard Lansdown, Nigel Maxted, Kerryn Morrison, Alejandro Ortega-Argueta, Lee Pagni et Aaron Savio Lobo. Merci à Jean-Luc Berthier pour la traduction en français.

En outre, le projet de principes et d'étapes a été présenté, tant en séance plénière qu'en poster, lors de la réunion des dirigeants de la CSE en 2019. Les commentaires précieux reçus ont été intégrés dans ce document, qui en a été grandement amélioré.



INTRODUCTION

LE POURCENTAGE D'ESPÈCES MENACÉES D'EXTINCTION EST RÉDUIT DE X% ET L'ABONDANCE DES ESPÈCES A AUGMENTÉ EN MOYENNE DE X% D'ICI 2030 ET DE X% D'ICI 2050.

—OBJECTIF PROPOSÉ POUR LES ESPÈCES, AVANT-PROJET ZERO DU CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITE POUR L'APRES 2020

Aujourd'hui, les humains partagent la Terre avec environ 8,7 millions d'espèces. Sur les 1,3 millions qui ont été identifiées et décrites, 116 000 ont été évaluées jusqu'à présent pour la Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN. Parmi elles, 31 000 sont menacées d'extinction : soit considérées comme «en danger critique d'extinction» (CR), «en danger» (EN) ou «vulnérables» (VU)[1]. Malgré les mesures engagées ces dernières décennies, les examens récents montrent peu de progrès sur le ralentissement des déclins, et de futures vagues d'extinction sont prévues [2]. Non seulement ces déclins montrent un non-respect des engagements internationaux d'endiguer la perte de biodiversité [2], mais ils compromettent également notre capacité d'atteindre les Objectifs de développement durable de 2030, dont beaucoup dépendent des ressources fournies par les espèces et les écosystèmes qu'elles soutiennent.

Un changement substantiel d'approche et d'ambition est nécessaire pour initier un changement rapide et durable pour les espèces. Des plans de conservation bien conçus et mis en œuvre efficacement joueront un rôle clé à cet égard.

L'objectif de la planification de la conservation des espèces est d'augmenter l'efficacité de l'action, fondée sur une analyse approfondie de l'information, des objectifs bien définis et réalisables, des perspectives multiples et l'accord entre les parties concernées sur ce qui devrait être fait. C'est ce que reconnaît la Commission de Survie des Espèces de l'UICN (CSE), qui décrit les éléments essentiels de la conservation des espèces comme un cycle : Évaluer, Planifier, Agir.

Au sein de la CSE, la planification de la conservation des espèces est dirigée et soutenue par le Groupe des Spécialistes de la Planification de la Conservation (CPSG). Depuis 40 ans, le CPSG aide divers groupes à planifier la conservation des espèces. Son approche de la planification est profondément enracinée dans un ensemble de principes qui mettent l'accent sur une science solide et la participation significative des principaux intervenants. Ces principes sont utilisés pour guider une série d'étapes de planification, qui continuent d'évoluer en réponse à la complexité croissante des défis actuels en matière de conservation de la faune. Pris dans leur ensemble, ces principes et mesures sont des éléments importants dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans efficaces de conservation des espèces.





Il a été démontré que ce style de planification est un tournant pour les personnes impliquées dans la conservation des espèces, les aidant à collaborer plus efficacement [3]. Au fil du temps, cela conduit à des améliorations claires et mesurables de l'état de conservation des espèces, comme le montre une nouvelle étude [4] comparant les tendances à l'extinction des espèces avant et après une intervention de planification. Pour les 35 projets de l'étude dans 23 pays, après 12 ans de planification, le déclin global des espèces a ralenti après l'atelier initial et a été inversé en 15 ans. Ces études illustrent le rôle important de l'approche de planification du CPSG dans l'augmentation rapide de l'efficacité des efforts de conservation.

À ce jour, les travaux de planification du CPSG et de l'ensemble de la CSE ont eu des répercussions sur des centaines d'espèces, et d'autres organismes à travers le monde planifient la conservation de milliers d'autres.

Pour les 35 projets de l'étude, dans 23 pays, après 12 ans de planification, le déclin global des espèces a ralenti après l'atelier initial et a été inversé en 15 ans.

LEES, ET AL.

Malheureusement, le nombre d'espèces qui ont encore besoin de plans est énorme et devrait augmenter. C'est pourquoi la CSE s'est fixée le but que chaque espèce qui a besoin d'un plan est l'objet d'un plan efficace.

En plus d'une augmentation significative des ressources pour la mise en œuvre coordonnée des plans, cela exigera: l'identification rapide des espèces menacées qui ne sont pas adéquatement couvertes par les plans; l'intensification des processus qui font progresser plus rapidement un plus grand nombre d'espèces, de l'évaluation de l'état à l'action de conservation, en passant par une planification efficace; et une expansion massive de la capacité de construire des plans efficaces, afin qu'une bonne planification puisse être livrée partout où elle est nécessaire.

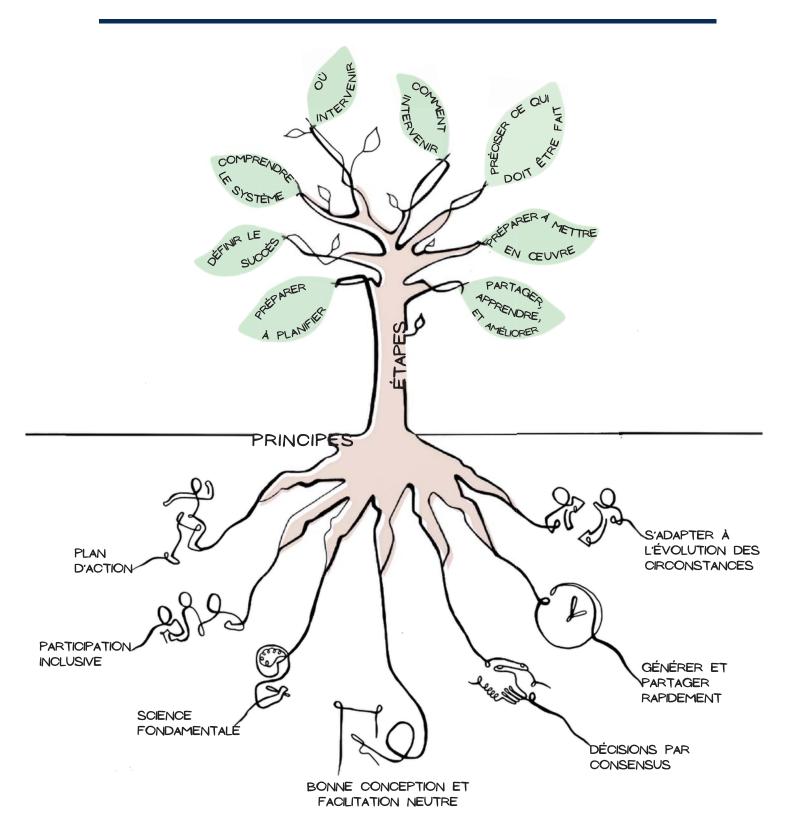
Le développement de cette capacité à l'échelle mondiale exigera une formation approfondie, du tutorat, du coaching et du soutien, mais il est largement réalisable. Si chaque groupe de spécialistes de la CSE de l'UICN, le gouvernement national, l'organisation non gouvernementale intéressée, le zoo, l'aquarium, le jardin botanique et le groupe de la société civile qui se préoccupent des espèces avaient un groupe de planificateurs compétents, il y aurait largement la capacité de répondre aux besoins de planification.

Pour renforcer une telle capacité mondiale coordonnée de sauvegarde de la biodiversité, il est nécessaire de comprendre ce à quoi ressemble une planification efficace de la conservation des espèces. Le CPSG a rédigé le document suivant dans cet esprit. Il présente une philosophie et un cadre succincts pour une bonne planification basée sur quatre décennies de pratique évolutive qui ont convergé vers sept principes fondamentaux et huit étapes pratiques. Ils s'appuient sur les précieuses contributions du Groupe de travail sur la planification de la conservation des espèces de la CSE (2007 - 2008) et du Sous-comité de planification de la conservation des espèces (2011 -2017), de l'expérience des groupes de spécialistes et des idées de la communauté mondiale de la conservation.

Nous reconnaissons que l'approche décrite ici n'est pas la seule façon d'élaborer des plans efficaces de conservation des espèces. Nous reconnaissons également que le rétablissement des espèces menacées exige plus que ce qui est discuté dans ces pages.

Les publics cibles de ces lignes directrices sont tous ceux qui se posent la question suivante : que devonsnous considérer pour déterminer comment planifier la conservation des espèces menacées d'extinction? L'objectif de ce document est de répondre à ce besoin en fournissant un aperçu accessible et pratique du processus de planification de la conservation des espèces, et où chercher les ressources qui expliquent comment mettre ces principes et ces étapes en pratique.

Aujourd'hui, le CPSG compte un réseau croissant de praticiens de la planification dans l'ensemble de la CSE, et au sein des gouvernements nationaux et des organisations non gouvernementales. Il comprend non seulement ceux qui ont des compétences, de l'expérience et des rôles clés dans la planification de la conservation des espèces, mais aussi les utilisateurs finaux de ces ressources et ceux qui soutiennent et contribuent à leur développement. Grâce à une bonne planification, ce réseau fait tout son possible pour catalyser une révolution de la conservation des espèces. Nous espérons que vous vous joindrez à nous.



La rédaction de ce document nous donne l'occasion d'articuler et de partager la philosophie derrière ce que le CPSG fait et enseigne depuis 40 ans. Les principes décrits ici sont représentés dans le schéma ci-dessus comme des bases solides à partir desquelles tout ce que nous faisons se développe. Les feuilles représentent les étapes de planification qui continuent d'évoluer en réponse à la complexité croissante des défis actuels en matière de conservation de la faune. Pris dans leur ensemble, ces principes et mesures sont des éléments essentiels à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans efficaces de conservation des espèces.



PRINCIPES DIRECTEURS

DU CPSG

Une planification bien conçue, et exécutée, de la conservation des espèces qui observe l'ensemble suivant de sept principes fondamentaux peut améliorer les efforts existants et stimuler une plus grande ambition, collaboration et ressources.

Cette philosophie s'appuie sur un engagement à l'égard de l'approche One Plan: l'élaboration collaborative de stratégies de gestion et d'actions de conservation par toutes les parties responsables afin de produire un plan de conservation complet pour l'espèce, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de son aire de répartition naturelle. Il en résulte un plan de conservation intégré qui mobilise l'ensemble des compétences et des ressources vis à vis des espèces en difficulté, leur offrant une meilleure chance d'un futur à l'état sauvage.



Plan d'action

L'objectif de la planification est de promouvoir et de guider des mesures efficaces pour sauver les espèces. Ce principe sous-tend tout ce que nous faisons.



Promouvoir une participation inclusive

Les personnes qui ont des connaissances pertinentes, celles qui dirigent l'action en matière de conservation et celles qui sont concernées par cette action sont toutes essentielles pour définir les défis en matière de conservation et décider comment ces défis seront abordés. L'inclusivité se réfère non seulement à ceux qui sont intégrés dans le processus de planification, mais aussi à la façon dont leurs voix sont valorisées et incorporées.



Utiliser la science fondamentale

Il est essentiel de travailler à partir des meilleures informations disponibles, qu'il s'agisse de faits établis, d'hypothèses bien étayées ou de jugements éclairés, pour une bonne planification de la conservation. L'utilisation d'approches scientifiques pour intégrer, analyser et évaluer cette information favorise une prise de décision efficace.



Assurer une bonne conception et une facilitation neutre

Une bonne planification des espèces est conçue pour rassembler divers groupes de personnes à travers une conversation structurée d'une manière qui les aide à se regrouper autour d'une vision commune de l'espèce et à la transformer en un plan réalisable et efficace. Les facilitateurs qualifiés dans la planification sont essentiels pour guider ces processus. Essentielle, la facilitation neutre élimine les préjugés potentiels ou perçus dans le processus de planification, aidant les participants à apporter librement et égalitairement leurs idées et leurs points de vue.



Prendre des décisions par consensus

Une planification efficace de la conservation des espèces aboutit à des décisions que tous les participants peuvent soutenir ou accepter. La reconnaissance d'objectifs communs, le fait de voir le point de vue des autres et d'avancer par consensus contribuent à galvaniser les participants derrière un plan d'action unique qui est plus à même d'être mis en œuvre.



Générer et partager rapidement des propositions

La production et le partage libres, larges et rapides des propositions d'un processus de planification sont des facteurs importants de son succès. Les retards ont un coût en termes de perte d'élan, d'efforts dupliqués ou contradictoires ou d'occasions d'action manquées.



S'adapter à l'évolution des circonstances

Les plans efficaces sont ceux qui évoluent en fonction des nouvelles informations et des circonstances changeantes — biologiques, politiques, socio-économiques et culturelles — qui influencent les efforts de conservation. Les plans sont considérés comme des documents vivants qui sont examinés, mis à jour et améliorés au fil du temps.

NOUS CROYONS QUE CE SONT LES CONDITIONS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR.



ÉTAPES DE LA PLANIFICATION DE LA CONSERVATION DES ESPÈCES

DU CPSG

Nous résumons ici les huit étapes d'une planification efficace. Les divers planificateurs ou les méthodes de planification peuvent utiliser une terminologie différente, fusionner certaines étapes ou en modifier l'ordre. Lorsque toutes les étapes seront terminées et que le processus respectera les principes de planification décrits ci-dessus, un plan efficace et réalisable en résultera avec une forte probabilité d'améliorer l'état futur de l'espèce.

1 Préparez-vous à planifier

S'entendre sur la portée, la justification et le produit nécessaire de la planification. Concevoir et préparer un processus de planification qui répondra à ces exigences.

2 Définir le succès

Définir les éléments fondamentaux d'un état futur pour l'espèce qui représente le résultat souhaité à la fois pour la conservation et pour d'autres besoins ou valeurs pertinents des parties prenantes.

3 Comprendre le système

Rassembler les meilleures informations disponibles sur la biologie, l'histoire, la gestion, l'état de l'espèce et les menaces qui pèsent sur elle, les obstacles à la résolution de ces menaces et les possibilités ou les options d'une intervention réussie.

4 Décider où intervenir

Déterminer où dans le système d'intervenir et recommander et hiérarchiser les changements nécessaires pour atteindre l'état futur souhaité.

5 S'entendre sur la façon d'intervenir

Identifier d'autres approches pour réaliser les changements recommandés, comparer leurs coûts relatifs, leurs avantages et leur faisabilité, et choisir lequel(s) poursuivre.

6 Préciser ce qui doit être fait

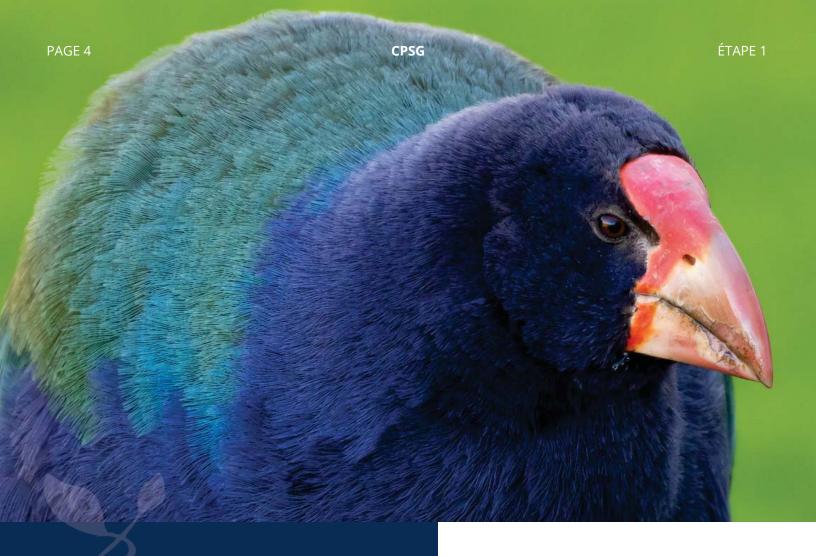
S'entendre sur ce qui sera fait, quand et par qui, pour mettre en œuvre l'approche choisie, et quelles mesures seront utilisées pour indiquer les progrès ou l'accomplissement de tâches spécifiques.

7 Préparez-vous à mettre en œuvre le plan

S'entendre sur la façon dont les personnes et les organisations clés communiqueront, coordonneront, prendrons des décisions et assureront le suivi et le rapport sur les progrès réalisés au fur et à mesure qu'elles progresseront ensemble pour mettre en œuvre le plan.

8 Partager, apprendre et améliorer

Produire le plan rapidement, le partager largement et stratégiquement afin de maximiser son impact sur la conservation, et tirer parti des leçons apprises afin d'élaborer des processus de planification de la conservation plus efficaces.



ÉTAPE 1

PRÉPAREZ -VOUS À PLANIFIER

S'entendre sur la portée, la justification et le produit requis de la planification. Concevoir un processus de planification qui répondra à ces exigences.

Dans le cadre de cette étape de planification préparatoire, une équipe organisatrice est constituée qui prend l'initiative de s'accorder sur l'objet du processus de planification et le produit requis (p. ex. un plan d'action). C'est à ce stade que les intervenants sont identifiés et engagés, que des données pertinentes sur l'espèce sont rassemblées et qu'un processus de planification approprié est conçu.

Constituer l'équipe organisatrice

Parfois, c'est une seule personne ou organisation qui prend l'initiative d'élaborer un plan. Les initiateurs devraient se demander qui d'autre devrait faire partie de l'équipe organisatrice pour rassembler l'information pertinente et éclairer la conception du processus de planification. L'équipe doit être suffisamment large pour intégrer les parties prenantes les plus importantes. Les parties prenantes sont les personnes qui s'intéressent à l'espèce, l'expertise à partager sur l'espèce (ou les menaces, les interventions de conservation possibles, ou les interactions avec la vie humaine et les moyens de subsistance), ou le pouvoir d'influencer la mise en œuvre du plan. Lorsque l'initiateur n'est pas un organisme gouvernemental, les organisateurs devront communiquer avec l'organisme ou les organismes gouvernementaux concernés, les engager en tant que partenaires dans le processus de planification et obtenir une invitation officielle à effectuer les travaux de planification envisagés.

S'entendre sur la portée, la justification et la qualité du plan requis

Il est essentiel que l'équipe organisatrice clarifie d'abord la justification de la planification et s'entende sur sa portée, y compris sa couverture taxonomique et géographique prévue et son orientation de gestion. L'objectif est-il d'élaborer un plan d'action détaillé pour sauver une seule espèce ou population, ou un plan plus large visant à fournir une orientation plus générale pour la conservation de plusieurs espèces sur de vastes zones? L'accent est-il mis sur un plan pour des interventions spécifiques, telles que la réintroduction ou la gestion ex situ? Sur combien d'années le plan devrait-il être conçu?

Clarifier pourquoi le plan est en cours d'élaboration. Est-ce parce qu'un plan existant a pris fin, parce qu'il y a une possibilité de financement, parce que de nouvelles données suggèrent qu'un groupe d'espèces particulier a besoin d'une action immédiate de conservation, ou qu'un plan existant ne fonctionne pas et doit être modifié?

L'équipe organisatrice initiale devrait être claire sur les produits qu'un processus de planification réussi fournirait. Le plan écrit doit-il se conformer au cadre d'un gouvernement ou d'un bailleurs de fonds en particulier? Le plan vise-t-il à informer un auditoire particulier, comme les décideurs ou un groupe de personnel sur le terrain, et, dans l'état actuel des choses, de quelles informations ont-ils besoin et sous quelle forme? La voie par laquelle la planification devrait influer sur le changement sur le terrain pour les espèces et les aspects pratiques associés à la mise en œuvre du plan, comme la disponibilité des ressources, peuvent également éclairer la portée, la justification et les résultats souhaités.

Mobiliser les parties prenantes

Selon le projet, l'équipe organisatrice ne comprend parfois que quelques-uns des intervenants nécessaires à l'élaboration d'un plan cohérent. L'équipe sera chargée d'identifier le groupe plus large qui devrait être impliqué. Tous ceux qui sont potentiellement responsables de diriger ou d'empêcher l'action, ceux qui sont susceptibles d'être concernés par elle, et ceux qui ont des informations et des idées importantes, doivent être identifiés.



Identification de l'équipe organisatrice du bourdon grisé, Royaume-Uni

Le bourdon grisé (Bombus sylvarum) est une espèce dont la distribution a fortement régressé au Royaume-Uni. En 2019, on a demandé au CPSG de faciliter l'élaboration d'un plan de conservation de l'espèce sur 10 ans. À la suite d'une discussion sur la composition de l'équipe organisatrice, les deux premiers promoteurs du plan (d'une seule organisation) ont été rejoints par trois membres d'autres organisations travaillant sur l'espèce. Ce groupe élargi avait une compréhension complète de l'espèce et la connaissance d'autres intervenants susceptibles d'être impliqués. L'équipe organisatrice a identifié plus de 130 personnes qui pourraient être contactées ou pourraient avoir une incidence sur le plan, ou qui avaient une expertise sur l'espèce. Cette liste a ensuite été affinée à environ 70 personnes, dont une quarantaine ont pu assister à l'atelier. À la suite de l'atelier, l'équipe organisatrice initiale a formé un élément central d'une 'structure de gouvernance' plus large du projet pour contrôler la mise en œuvre du plan.

Le groupe final peut comprendre des représentants d'organismes gouvernementaux, de groupes de spécialistes de l'UICN, d'ONGs de conservation, de zoos, d'aquariums, de jardins botaniques, d'universités, de communautés locales ou d'entreprises concernées. L'équipe organisatrice peut également aider à identifier les conflits interpersonnels ou interorganisationnels existants, ou susceptibles de survenir, de sorte que le processus de planification devra tenir compte de ces différents ou les résoudre.

Assembler les informations

Les connaissances actuelles sur la biologie des espèces, l'écologie, les menaces, les interactions avec les communautés locales et leurs moyens de subsistance, ainsi que les défis à relever en matière de conservation doivent être rassemblés. Des informations pertinentes sur l'espèce à la fois *in situ* et *ex situ* peuvent être trouvées dans la littérature publiée, mais peuvent exister aussi dans des rapports non publiés, des documents internes ou des bases de données, et dans la tête des gens! S'ils sont disponibles, les plans antérieurs pour l'espèce ou les zones où elle vit doivent être examinés. Les outils quantitatifs, tels que l'analyse de la viabilité de la population (voir l'étape 3 : Comprendre le système), peuvent aider à examiner et à illustrer les trajectoires futures probables des espèces dans les conditions actuelles et alternatives. Lorsque de tels outils analytiques sont disponibles, l'information qu'ils fournissent doit être recueillie et les modèles initiaux construits et testés.

Concevoir et préparer le processus de planification

Concevoir un processus de planification implique de réfléchir soigneusement aux sujets qui doivent être discutés, par qui, dans quel ordre, à quel rythme, et vers quels points finaux spécifiques, ainsi que la façon dont les participants à la discussion seront soutenus pour apporter leurs meilleures contributions. Lorsque des décisions spécifiques doivent être prises, ou que des divergences d'opinion doivent être résolues, il faudra s'y préparer. Les dispositions relatives à la traduction, à la facilitation et à l'application bien ciblée des outils analytiques sont toutes discutées à cette étape.

Dotée d'une compréhension de l'objet et de la portée du plan, des personnes concernées et d'une connaissance initiale des défis propres aux espèces et des possibilités de conservation, l'équipe peut passer à la conception d'un processus de planification approprié. La disponibilité des ressources, tant en temps que financières, éclairera également la conception des processus, et il peut y avoir des compromis entre ce qui est idéal et ce qui est possible. Par exemple, bien que l'idéal puisse être de réunir les parties prenantes pour une série d'ateliers en personne de plusieurs jours, les ressources peuvent dicter une alternative qui combine des ateliers en personne et virtuels, ou la communication par courriel ou par téléphone.

À ce stade, l'équipe organisatrice devrait commencer à examiner quel type de structure de gouvernance pourrait être nécessaire pour superviser la mise en œuvre du plan. Il s'agit de déterminer quelles personnes ou organisations participeront à la prise de décisions, à la coordination des actions et à la communication entre les intervenants au cours de la phase de mise en œuvre. Si la structure de gouvernance n'est pas prédéterminée, les discussions entamées à ce stade peuvent se poursuivre tout au long du processus de planification et être terminées au cours de l'étape 7 (Préparezvous à la mise en œuvre).

C'est également le bon moment pour discuter de la meilleure façon d'assurer l'adoption des résultats de la planification par les principaux intervenants et de la façon dont les résultats de la planification devraient être lancés ou communiqués. Bien que l'inclusion des intervenants dans le processus de planification contribue à promouvoir l'appropriation du plan, il arrive souvent que les participants à la planification devront retourner auprès de leur organisation pour rendre compte des résultats de la planification et en obtenir l'approbation finale pour la participation ou les ressources. En anticipant cela très tôt, il peut être planifié dans le cadre du projet. Par exemple, les résultats de la planification devraient-ils être présentés aux principaux intervenants dans le cadre d'un forum dédié? Y a-t-il une étape supplémentaire d'examen ou d'approbation qui sera nécessaire avant que le gouvernement puisse approuver le plan et, dans l'état actuel des choses, comment y parvenir? Y a-t-il des occasions de promouvoir le plan à des personnalités publiques clés? Devra-t-il y avoir une conférence de presse ou un communiqué associé à l'événement de planification, ou cela devra-t-il attendre que le plan soit publié? La promotion du processus de planification devra-t-elle commencer bien avant l'atelier, afin de maximiser l'impact? Penser à ces choses dès le début nous aide à tirer pleinement parti de toutes les possibilités de succès.



ÉTUDE DE CAS: TORTUE SERPENTINE DE LA RIVIÈRE BELLINGER

Définition de la portée taxonomique et géographique

L'objectif de ce projet était la tortue serpentine de la rivière Bellinger (TSRB) (Myuchelys georgesi), une tortue d'eau douce endémique d'un tronçon de 60 km de la rivière Bellinger, et peut-être d'une partie de la rivière Kalang très proche, en Nouvelle-Galles du Sud, Australie. En 2015, une mortalité importante et brutale a été observée: la plupart des tortues malades sont mortes peu après avoir été retrouvées, et celles qui ont été amenées dans des centres de soins ex situ n'ont pas survécu. Avant cet événement, la TSRB était décrite comme abondante localement, avec une population estimée entre 1600 et 4500 individus. Par la suite, la population a été estimée entre 200 et 300 individus, principalement des mineurs. Une enquête sur la maladie a identifié un virus (virus de la rivière Bellinger, ou VRB), inconnu jusque-là, comme l'agent le plus susceptible d'être responsable des mortalités observées. En plus de la recherche sur la maladie, une population captive a été fondée comme assurance immédiate contre l'extinction et pour générer des individus à libérer pour faciliter le rétablissement de l'espèce. Toutefois, avant l'événement de la maladie, les TSRB étaient également sous la pression d'une série d'autres facteurs, y compris la répartition limitée, les besoins en habitat, la prédation, la qualité de l'eau, et l'hybridation et la concurrence avec les tortues de la rivière Murray (Emydura macquarii). Une partie ou la totalité de ces menaces peuvent avoir joué un rôle dans l'augmentation de la susceptibilité de l'espèce à la maladie ou pourraient nuire au rétablissement. Toutefois, l'opinion des experts était divisée sur le rôle et l'impact de ces facteurs, et il y avait de l'incertitude quant à la source, à la nature et à la prévalence du virus, ce qui rend difficile le tracé d'une voie claire vers le rétablissement. De plus, il était difficile de répondre clairement aux besoins et aux préoccupations de la collectivité à l'égard de la rivière Bellinger et de sa gestion.

Définition du problème

Un atelier a été organisé par le Bureau de l'Environnement et du Patrimoine de Nouvelle-Galles du Sud en novembre 2016, au zoo de Taronga à Sydney. Les objectifs de l'atelier étaient les principaux objectifs de l'atelier:

- Convenir, à l'aide de l'expertise disponible, de l'état actuel des connaissances concernant les TSRB, le VRB et d'autres questions liées aux maladies non liées à la conservation du TSRB
- Utiliser ces renseignements pour élaborer un plan d'action pour le rétablissement durable des TSRB.

Identifier les parties prenantes

Les principaux intervenants de ce projet ont été identifiés comme étant: le Bureau Australien de la Sante de la Faune, le Conseil du Comté de Bellinger, la Biosecurity (Dept. Primary Industries), le BRST Local Stakeholders Group, le Bureau de l'Environnement et du Patrimoine de Nouvelle-Galles du Sud, la Taronga Conservation Society Australia, l'Université de Sydney de l'Ouest, l'Université de Canberra, le Département des Parcs et de la Faune de Nouvelle-Galles du Sud, et le Wildlife Health Australia.

RÉSUMÉ

- Établir l'équipe organisatrice.
- S'entendre sur la portée, la raison d'être et le produit requis du plan.
- Identifier et mobiliser les parties prenantes concernées.
- Obtenir l'appui de l'autorité gouvernementale compétente.
- Commencez à identifier et à évaluer l'information disponible sur l'espèce (y compris les plans existants, le cas échéant).
- Consultez les lignes directrices pertinentes de l'UICN pour éclairer le processus de planification.
- Concevoir un processus de planification approprié (examen des outils, logistique, traduction, facilitation, etc.).
- Entamer une discussion sur les besoins nécessaires à la mise en œuvre.



DÉFINIR LE SUCCES

Définir les éléments fondamentaux d'un état futur pour l'espèce qui représentent les résultats souhaités à la fois pour la conservation et pour d'autres besoins ou valeurs pertinents des parties prenantes.

Cette étape se produit habituellement lorsque toutes les parties prenantes se réunissent pour la première fois. À ce stade premier, les intervenants doivent établir la confiance les uns envers les autres et dans le processus. Ils peuvent le faire en partie en définissant à quoi ressemblerait le résultat souhaité, tant pour la conservation que pour d'autres besoins ou valeurs pertinents et compatibles des parties prenantes. Ils devraient également préciser comment les progrès vers l'atteinte des résultats souhaités pourraient être mesurés.

Définition des résultats souhaités

Lorsque tous les intervenants sont réunis pour la première fois, en personne ou virtuellement, il est important de leur donner l'occasion de contribuer avec leurs propres valeurs, besoins et préoccupations, à la définition de ce à quoi pourrait ressembler le succès futur. Cela peut élargir l'orientation du plan audelà de l'espèce, pour inclure des aspects de la vie humaine, des moyens de subsistance et d'autres facteurs culturels, socio-économiques ou politiques. Cette étape offre un espace dans lequel les gens peuvent discuter et parvenir à un accord sur les changements qu'ils veulent le plus réaliser pour une conservation efficace des espèces, sans être limités par les réalités d'aujourd'hui. L'établissement de la confiance, le respect mutuel et la clarté autour de la raison pour laquelle tout le monde est réuni commence ici.

L'élaboration d'une vision commune — ou d'un état futur souhaité — est une approche commune pour définir à quoi ressemblera le succès pour les parties prenantes. Une autre façon de penser à une vision est de l'imaginer comme une 'étoile directrice'; les marins utilisent l'étoile directrice pour vérifier qu'ils se déplacent dans la bonne direction, mais ne s'attendent pas à atteindre l'étoile! Les composantes communes à envisager d'intégrer dans une vision comprennent la représentation géographique future souhaitée de l'espèce, sa dépendance à l'intervention humaine et la façon dont les gens interagissent avec elle et l'apprécient.

Clarifier les éléments clés d'une vision

L'énoncé de la vision doit être accompagné de définitions claires de ses mots ou expressions importants. Par exemple, un énoncé de vision peut identifier une 'population viable' dans le cadre de l'état futur souhaité pour l'espèce. Toutefois, le terme 'viable' exige une définition explicite, comme réduire au minimum le risque d'extinction à un seuil donné ou maximiser la rétention de la diversité génétique de la population au-delà d'un seuil spécifique. De même, une 'population autonome' pourrait être définie comme une population capable de maintenir au moins une abondance constante sans avoir besoin d'intervention humaine par la supplémentation d'individus ou en fournissant de la nourriture supplémentaire.

Dans certaines situations, l'élaboration d'un énoncé de vision peut ne pas être considérée comme utile par l'équipe de planification. Dans ces cas, il peut suffire de passer directement à la définition d'objectifs mesurables à long terme.

ÉTUDE DE CAS: TORTUE SERPENTINE DE LA RIVIÈRE BELLINGER

Les participants ont reçu un scénario hypothétique à l'avenir dans lequel le projet de rétablissement de la TSRB avait été entièrement couronné de succès et auquel d'autres réfléchissaient. Ils ont chacun mis cinq minutes à réfléchir aux thèmes qu'ils aimeraient entendre abordés dans ces réflexions. Celles-ci ont été partagées et discutées avec le groupe. Un petit groupe les a synthétisées en une vision, avec des définitions opérationnelles et des mesures qui pourraient être utilisées pour suivre les progrès.



Définir le succès pour le tamarau (*Bubalus mindorensis*), Philippines

D'ici 2050, le tamarau est une source de fierté nationale et un fleuron du patrimoine naturel et culturel de Mindoro. Ils prospèrent dans des habitats bien gérés, dans des populations qui coexistent avec les peuples autochtones, et sont appréciés par les communautés locales à travers Mindoro.

La déclaration a été traduite dans la langue Tagalog et vérifiée pour s'assurer que sa signification était conservée. Un petit groupe représentatif de participants a travaillé à l'interprétation opérationnelle des éléments de la vision. Cela comprenait: l'utilisation de modèles d'analyse de la viabilité de la population pour fixer des seuils de taille de la population du tamarau que l'on pourrait qualifier de 'prospères'; l'interprétation de 'l'habitat bien géré' comme zones tamarau où les activités non réglementées ont cessé; et la 'coexistence avec les peuples autochtones' en tant que réalisation de l'espace, de la protection et de la sécurité alimentaire pour les populations tamarau et autochtones.

Vision aspirationnelle du succès

Nous nous rendons en 2025. Le projet de tortue serpentine de la rivière Bellinger a mené à la restauration de la santé des rivières et à une population durable de tortues exemptes de maladies. Il s'agit d'un programme modèle de conservation pour soutenir la faune indigène en danger critique d'extinction, facilité par une collaboration multiorganismes et un engagement communautaire fort.

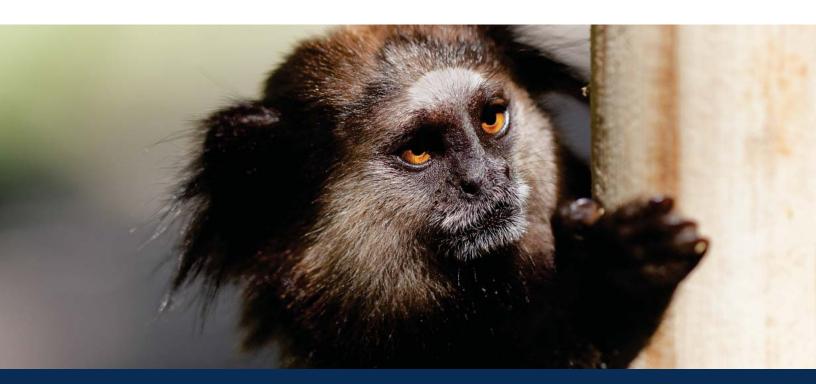
Définition opérationnelle du succès

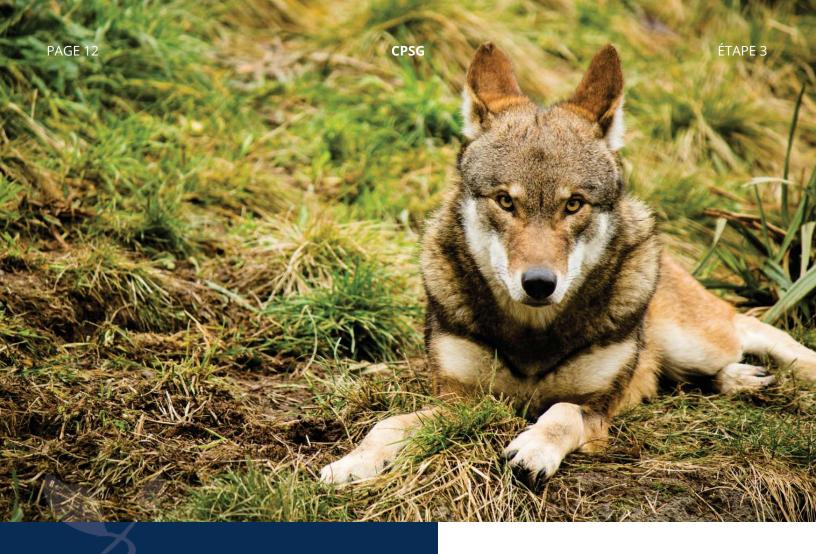
- 1. **Le virus de la rivière Bellinger ne constitue pas une menace.** Mesures: Le virus n'est pas détectable par le biais de tests, d'immunités ou de protections fournis à l'espèce par vaccin ou autrement.
- 2. **Emydura macquarii ne constitue pas une menace.** Mesures: Les méthodes de contrôle ont permis d'éliminer la menace d'hybridation [mesures plus précises à déterminer une fois que les méthodes de contrôle acceptables ont été étudiées et évaluées].
- 3. **L'espèce est abondante dans la rivière Bellinger.** Mesures: Atteindre une population adulte d'au moins 1500 tortues d'ici 2030.
- 4. La restauration de l'espèce et de son écosystème est suffisante pour résister de façon continue aux menaces connues. Mesures: La taille de la population restaurée est stable au fil du temps et se remet rapidement des déclins occasionnels.
- 5. La collectivité appuie le programme de rétablissement et s'engage activement dans la santé à long terme du réseau de la rivière Bellinger. Mesures: Les propriétaires fonciers participent à la remise en état d'au moins 15 km de zone riveraine d'ici la 5e année, et il y a une participation importante de la collectivité (plus de 70 personnes) à des projets scientifiques citoyens sur la santé des rivières.
- 6. La collaboration multi-organismes est en place et fonctionne positivement pour le programme. Mesures: Les institutions clés ont continué de participer activement.



RÉSUMÉ

- S'entendre sur une définition de la réussite du projet (p. ex. un état/vision futur souhaité).
- Établir et définir suffisamment de mesures appropriées pour mesurer les progrès réalisés vers le succès.





ÉTAPE 3

COMPRENDRE LE SYSTÈME

Rassembler les meilleures informations disponibles sur la biologie, l'histoire, la gestion, l'état et les menaces qui pèsent sur l'espèce, les obstacles à la résolution de ces menaces et les possibilités ou options d'intervention réussie.

Cette étape concerne l'assemblage et l'analyse critique de ce que l'on sait, ou que l'on pense connaître, au sujet de l'espèce. Des renseignements supplémentaires sont obtenus des intervenants pour tirer parti de ce qui a été recueilli au début du processus de planification. Ces données une fois analysées, les intervenants déterminent ensuite les possibilités ou les options qui s'offrent à eux pour intervenir dans le système et améliorer l'état de l'espèce.

Assemblage et analyse de l'information

Bien que certaines données quantitatives soient publiées dans des revues scientifiques, d'autres informations tout aussi précieuses existent dans des rapports internes moins accessibles ou sous forme de données non publiées. Les connaissances, les expériences et les perspectives des nombreux intervenants qui interagissent avec l'espèce et son habitat, y compris les intervenants qui peuvent participer à la gestion des populations ex situ de l'espèce, sont d'autres sources d'information essentielles. Pour promouvoir une planification réussie de la conservation, toute cette information doit être identifiée et analysée quant à sa pertinence pour le problème de conservation.

Chaque intervenant doit se sentir à l'aise de partager son information et de lui permettre d'être scrutée par ses pairs. Ce sentiment de confiance et d'objectif commun est crucial pour le succès du processus de planification, et est généralement initié au cours de l'étape précédente, Définir le succès. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'accepter des restrictions à l'utilisation ou à la distribution d'informations non publiées ou sensibles.

Dans cette étape, les nombreux défis sociaux, politiques et économiques à une action efficace de conservation de l'espèce sont déconstruits par les parties prenantes. Les causes profondes et les impacts directs et indirects sur la viabilité des espèces sont décrits et, dans la mesure du possible, quantifiés. L'intégration d'une mine d'informations diverses provenant d'un large éventail d'experts conduit, par le biais de discussions interactives, à une meilleure compréhension du système par toutes les parties prenantes et à une plus grande confiance dans les conclusions de toutes les parties concernées.

Comprendre le système commence au cours de l'étape 1: Se préparer à planifier, lorsque les meilleures informations disponibles sont recueillies. Cette information est diffusée sous forme de notes et une synthèse est souvent présentée lorsque les intervenants se réunissent pour la première fois (virtuellement ou en personne), ce qui amène toutes les personnes concernées à un niveau commun de compréhension de base du système.

Il est souvent préférable d'effectuer une analyse de la menace à l'aide d'un outil graphique tel qu'une carte mentale [6] ou un diagramme de flux causal [6,7], qui aide les intervenants à visualiser les menaces pour l'espèce, l'impact qu'elles ont sur l'espèce, ce qui cause ces menaces et les obstacles au changement (p. ex., absence de législation ou d'application). Le modèle visuel du système peut être suffisant pour que les intervenants identifient et discutent des points d'intervention possibles pour améliorer l'état des espèces.

Les données et l'information recueillies dans le cadre de cette étape devraient également servir à évaluer l'avenir probable de l'espèce ou de la population préoccupante si les activités de gestion actuelles ne changent pas. Ceci fournit une condition de base valable, contre laquelle les scénarios alternatifs proposés de gestion peuvent être comparés pour leur efficacité en réduisant le risque d'extinction.



Comprendre les menaces et les défis liés à la conservation des tortues des étangs de l'ouest, Amérique du Nord

En 2012, le Woodland Park Zoo de Seattle a invité le CPSG à organiser un atelier d'évaluation de la viabilité de la population et de l'habitat (PHVA) pour la tortue des étangs de l'ouest (western pond turtle = WPT) (Actinemys marmorata). L'objectif était d'aider l'équipe de rétablissement de la WPT à évaluer son plan de conservation actuel et à le mettre à jour à l'aide d'outils analytiques améliorés. Un atelier inclusif sur la viabilité de la WPT a permis d'identifier les menaces immédiates qui pèsent sur les tortues elles-mêmes (p. ex., très faible survie des juvéniles) et les processus qui génèrent les menaces (p. ex. taux élevés de prédation sur les nids de tortues et les nouveau-nés par des grenouilles taureaux envahissantes). Les participants ont également identifié un groupe de défis à la conservation efficace de la WPT, tels qu'un mauvais accord entre les parties prenantes sur les objectifs de gestion à long terme, ce qui a entraîné la perte de possibilités de communication réussie de la valeur de la conservation de la WPT entre les communautés locales. Cette analyse a fourni les bases essentielles à l'élaboration d'un modèle efficace de viabilité de la population qui identifiait des stratégies clés pour atténuer les menaces biologiques.

L'analyse de la viabilité de la population (PVA) peut être un outil utile à cet égard [8]. Ce processus détaillé d'évaluation des risques, généralement à l'aide de méthodes de modélisation de simulation, utilise de l'information sur la biologie de l'espèce et les impacts des menaces pour générer des projections de l'abondance future et du risque d'extinction sur une période précise. L'analyse de sensibilité est une autre application des outils de la PVA qui met en évidence les facteurs démographiques spécifiques qui stimulent la croissance démographique et qui peuvent également évaluer l'impact de notre incertitude (lacunes dans les connaissances) sur les taux de naissance et/ou de survie des espèces. D'autres outils quantitatifs peuvent également contribuer à la compréhension du système, y compris ceux de l'analyse spatiale (p. ex. l'adéquation de l'habitat et la modélisation de la répartition des espèces) et de l'analyse épidémiologique des maladies (p. ex. le modèle de transmission de la maladie Outbreak [9]).

Dans les situations où la PVA ou d'autres outils et expertises quantitatifs ne sont pas disponibles, l'analyse qualitative des menaces et des obstacles que les intervenants perçoivent comme des priorités d'intervention peut être suffisante.

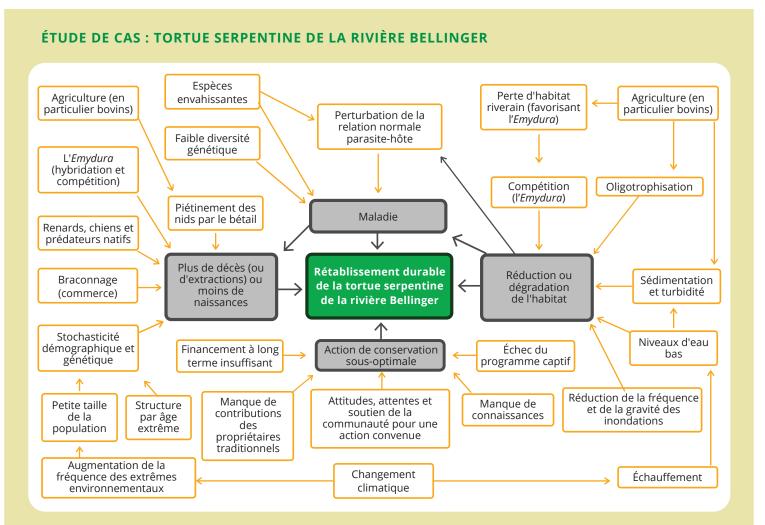


Figure 1. Diagramme des questions, à débattre, susceptibles d'affecter le rétablissement durable de la tortue serpentine de la rivière Bellinger avec leurs causes, leurs impacts et leurs interconnections. En outre, un exemple de sortie de la discussion ultérieure de ces questions.

Un exemple de sortie de la discussion ultérieure de ces questions:

Prédation par le renard

Les renards sont un prédateur introduit et une présence permanente dans la région. Des contrôles standards sont en place (tir, appâtage, piégeage) mais des mesures supplémentaires pourraient être appliquées.

• Impact

On sait que les renards s'attaquent aux tortues femelles nicheuses et à leurs œufs, causant une mortalité directe des deux. Pour *E. macquarii*, la prédation par le renard peut entraîner une mortalité d'œufs de 90 % (Thompson, 1983). Un impact similaire est supposé pour les TSRB.

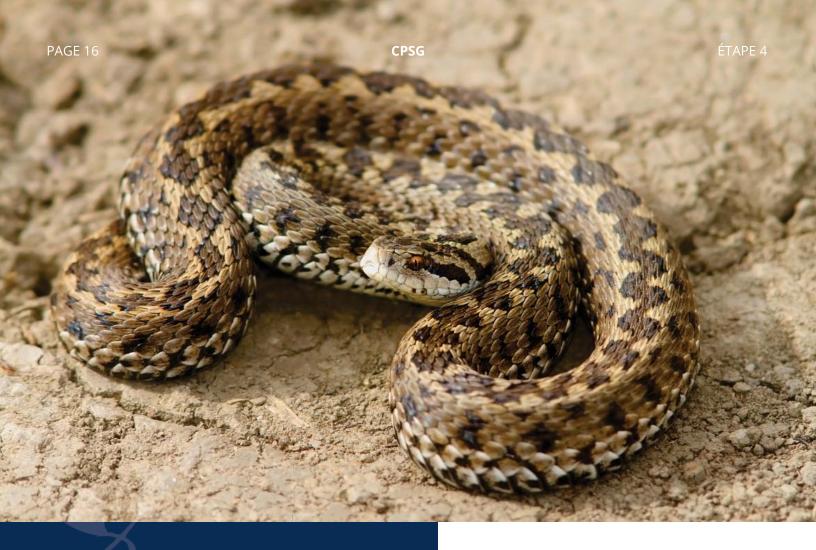
• Principales lacunes en matière d'information

Où nichent les TSRB? Il existe d'importantes lacunes dans nos connaissances sur l'écologie de nidification de la TSRB qui rendent particulièrement difficile la protection des nids ou l'amélioration de la restauration de la zone riveraine pour favoriser efficacement une bonne nidification de la TSRB.

RÉSUMÉ

- Organiser visuellement l'information disponible (connue, supposée et présumée) pour élaborer un modèle qui décrit comment les intervenants perçoivent les menaces comme ayant un impact sur une espèce oui un groupe d'espèces.
- Intégrer de l'information sur les obstacles perçus pour une conservation efficace dans le modèle (p. ex. législation, relations inter-organisationnelles, ressources) afin d'expliquer l'état actuel de l'espèce.
- Discuter des points du système où l'intervention pourrait être dirigée.





ÉTAPE 4

DÉCIDER OÙ INTERVENIR

Décider où intervenir dans le système et recommander les changements nécessaires pour atteindre l'état futur souhaité.

À cette étape, l'accent est mis sur la hiérarchisation de l'endroit où, dans le système, il est à la fois faisable et important d'intervenir, et sur l'élaboration d'objectifs pour ces interventions. Le cas échéant, les parties prenantes devraient également tenir compte de la quantité de changements nécessaires pour atteindre l'état futur souhaité.

Prioriser l'endroit où intervenir

Les objectifs clarifient les grands changements qui seront visés par la mise en œuvre du plan. Les objectifs aident à orienter les intervenants vers les domaines d'activité spécifiques nécessaires pour réduire ou éliminer les menaces au maintien des espèces, ou pour accélérer leur rétablissement. Ce sont les domaines d'activité dans lesquels les particuliers et les organisations devront consacrer des ressources. Il est essentiel que les intervenants qui participent à l'élaboration du plan s'entendent sur les objectifs, les changements requis, mesurables et réalisables dans le système.

Il faudra considérer ici l'amplitude des changements positifs attendus en se concentrant sur un domaine plutôt qu'un autre, ou l'urgence d'atténuer des menaces particulières. Le timing devrait être pris en compte. L'avenir idéal pour l'espèce pourrait inclure l'expansion de sa distribution dans les zones actuellement inoccupées. Pour certaines espèces, cela peut être très controversé. Pour éviter de faire dérailler les progrès de la conservation, il peut être prudent de se concentrer sur la réduction des menaces et le rétablissement sur les sites existants pour la période de 5 à 10 ans du plan, et de laisser l'expansion de la distribution à des révisions ultérieures. Alternativement, les participants pourraient se concentrer davantage sur les domaines d'activité les plus réalisables étant donné les ressources et les compétences disponibles, ou qui ont le plus d'impact positif sur la population humaine locale et ses moyens de subsistance tout en améliorant la situation des espèces. Il peut être important d'envisager des mesures de court terme nécessaires pour prévenir le déclin imminent ou l'extinction, en plus d'actions à long terme ciblant la réduction ou l'élimination des menaces nécessaires à la réalisation de cette vision.

Déterminer le degré de changement

À l'étape 3 : Comprendre le système, les intervenants sont encouragés à analyser ce que l'on sait de l'espèce et les raisons de son déclin et à commencer à prioriser les menaces à cibler pour agir. Il est courant que les parties prenantes élaborent des objectifs autour de ces menaces prioritaires. Les énoncés d'objectifs utiles se composent habituellement de deux composantes: la première décrit le changement souhaité (p. ex. réduire l'abondance des espèces végétales envahissantes X...); et le second consiste en l'impact positif prévu qui résultera de ce changement (p. ex. afin d'accroître la disponibilité de l'habitat indigène pour l'espèce...). La deuxième partie de la déclaration commence souvent par 'afin de', ou 'de sorte que' ou des mots à cet effet.

Il peut être utile d'inclure des cibles numériques dans les énoncés d'objectifs, si les chiffres se rapportent à la fois à une compréhension de ce qui est possible et de ce qui est nécessaire pour atteindre le changement positif souhaité dans le système. Un objectif pourrait être: 'Réduire l'abondance de la plante envahissante X de 25 % sur trois ans, afin de doubler la disponibilité de l'habitat indigène pour l'espèce'. Cela est utile si l'on comprend pourquoi une réduction de 25 % de la plante envahissante X entraînerait probablement un doublement de l'habitat naturel de l'espèce et si une telle réduction est possible. L'inclusion de mesures spécifiques facilite le suivi du plan et de l'apprentissage pendant la phase de mise en œuvre.



Évaluation ex-situ pour les oiseaux brésiliens, Brésil

Les Plans d'action nationaux brésiliens pour la conservation des oiseaux de la Forêt Atlantique et pour les oiseaux d'Amazonie recommandent l'évaluation de la façon dont, et si, les programmes ex situ pourraient contribuer à la conservation de ces taxons. Le premier atelier d'évaluation ex situ pour ces oiseaux a eu lieu en février 2020 au Parque das Aves. Appliquant les Lignes directrices de l'UICN pour l'utilisation de la gestion ex situ pour la conservation des espèces, 22 spécialistes in et ex situ ont examiné les besoins de conservation de 10 oiseaux Galliformes et Tinamiformes et identifié les rôles potentiels de la conservation ex situ. La valeur relative, les risques et la faisabilité de chaque option ont été pris en considération. Des rôles ex situ, c'est-à-dire des objectifs, ont été recommandés pour sept des 10 taxons, la priorité étant donnée à quatre espèces. Les objectifs variaient d'un cas à l'autre, chacun ayant des objectifs 3-5 recommandés et compatibles, comme le développement d'une population source pour la réintroduction, l'établissement d'une population de sécurité et/ou la réponse aux questions de recherche. Ces objectifs ont été intégrés dans les Plans d'action nationaux pour la planification et la mise en œuvre ultérieures.

Il n'est pas utile de fixer des objectifs irréalistes ou un nombre irréaliste d'objectifs à atteindre. Au besoin, des critères appropriés, tels que les gains de conservation à réaliser en atteignant l'objectif ou l'urgence avec laquelle il doit être atteint, peuvent être appliqués à la liste des objectifs pour voir lesquels correspondent le mieux aux critères.

ÉTUDE DE CAS: TORTUE SERPENTINE DE LA RIVIÈRE BELLINGER

Dans le cas de ce projet, on s'attend à ce que les modalités d'intervention changent au fil du temps. Par exemple, comme l'arrivée soudaine de la maladie a laissé peu d'adultes dans la rivière, intervenir pour protéger les nids de la prédation ne sera pas pertinent pendant les premières années, mais le deviendra à mesure que les juvéniles de la rivière arriveront à l'âge adulte. Les points d'intervention potentiels (recadrés comme objectifs) ont donc été priorisés par les intervenants pendant les années 1 à 5 et séparément pour les années 6 à 20.

Table 1. Points d'intervention proposés (formulés comme des objectifs) où des mesures pourraient utilement être prises pour promouvoir le rétablissement durable des TSRB sur des périodes de 1 à 5 ans et de 6 à 20 ans. L'ombrage indique les priorités : élevée (rouge), moyenne (jaune) et basse (vert).

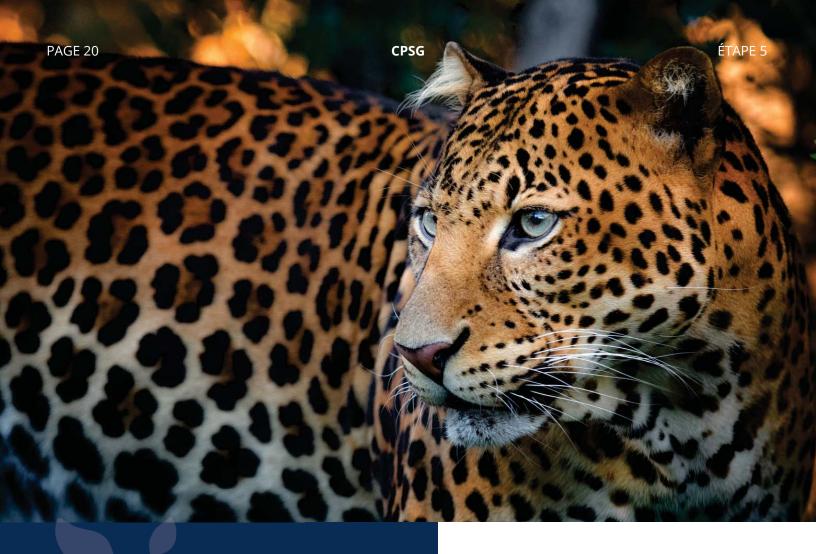
N°	OBJECTIFS D'INTERVENTION	Score de priorité, 1 à 5 ans (GRADE)	Score de priorité, 6 à 20 ans (GRADE)	Score global (GRADE)
1	Affronter la concurrence avec <i>E. macquarii</i>	8 (1)	4 (4)	12 (1)
2	Restaurer de la zone riveraine	6 (2)	6 (2)	12 (1)
3	Atténuer le risque d'épidémie (surtout le virus de la rivière Bellinger)	8 (1)	3 (5)	11 (2)
4	Atténuer l'hybridation	6 (2)	5 (3)	11 (2)
5	Éviter l'échec du programme captif	6 (2)	3 (5)	9 (3)
6	Gérer la prédation par les renards	0 (6)	8 (1)	8 (4)
7	Répondre aux soucis de la communauté	3 (3)	4 (4)	7 (5)
8	Améliorer la qualité de l'eau	3 (3)	3 (5)	6 (6)
9	Tamponner contre le changement climatique	0 (6)	2 (6)	2 (8)
10	Réduire la stochasticité	0 (6)	1 (7)	1 (9)
11	Réduire le braconnage	1 (5)	0 (8)	1 (9)
12	Réduire la prédation (chiens)	0 (6)	0 (8)	0
13	Réduire la prédation par les espèces natives	0 (6)	0 (8)	0



RÉSUMÉ

- Clarifier les grands changements qui seront apportés par la mise en œuvre du plan.
- Lorsqu'il est utile de le faire, s'entendre sur la quantité de changements qui peuvent être nécessaires pour atteindre l'impact souhaité sur l'espèce.
- Élaborer des objectifs clairs pour les interventions sélectionnées, y compris le changement souhaité et la façon dont ce changement devrait avoir un impact positif sur le système et l'espèce.





ÉTAPE 5

S'ENTENDRE SUR LA FAÇON D'INTERVENIR

Identifier des approches alternatives pour réaliser les changements recommandés, comparer leurs coûts, avantages, risques et faisabilité relatifs, et choisir la ou les approches à suivre.

À cette étape, les parties prenantes examinent les différentes manières dont les objectifs convenus à l'étape précédente pourraient être atteints. Les forces et faiblesses relatives des différentes approches sont comparées et un consensus est établi sur lequel recommander la mise en œuvre.

Identifier d'autres approches

Il peut y avoir plusieurs approches pouvant être adoptées — indépendamment ou simultanément — pour atteindre un seul objectif. Chaque approche envisagée devrait être suffisamment distincte pour être directement comparée à d'autres approches dans sa capacité d'atteindre un objectif spécifique.

Les intervenants devraient participer activement à la discussion sur les approches potentielles. L'accent mis sur un processus participatif est un nouveau renforcement de l'engagement des parties prenantes et de ses avantages dans l'amélioration des résultats en matière de conservation.

L'approche alternative significative pour atteindre chaque objectif commence souvent par la formation d'une liste d'approches potentielles qui pourraient être adoptées. Les actions connexes ou complémentaires peuvent alors être combinées. Par exemple, une approche de l'amélioration de l'habitat dans une région particulière pourrait comprendre une combinaison d'amélioration des régimes d'incendie, d'élimination des plantes envahissantes et de rétablissement de la végétation indigène des prairies à la densité désirée.

Évaluation d'approches alternatives

Comme pour la plupart des étapes du processus de planification de la conservation, les méthodes d'évaluation des approches alternatives vont du simple au complexe [6]. Chaque solution de rechange peut être évaluée en fonction de ses forces (y compris les avantages relatifs en matière de conservation) et de ses faiblesses (coûts et risques), avec des 'correctifs' spécifiques qui pourraient être mis en place pour surmonter les coûts et les risques potentiels. Les critères communs utilisés pour évaluer les solutions de rechange comprennent la faisabilité (probabilité d'être mise en œuvre avec succès) et d'autres facteurs pertinents, tels que l'expertise technique, l'impact socioculturel ou la disponibilité des ressources.

Les outils d'analyse de la viabilité de la population (PVA) sont particulièrement bien adaptés pour faciliter les comparaisons quantitatives directes des résultats projetés (risque d'extinction, taux de croissance démographique, etc.) pour certaines solutions de rechange. Une PVA peut évaluer les interactions probables entre les activités de gestion qui pourraient améliorer ou compromettre leur efficacité. Ces outils peuvent également être utilisés pour évaluer l'impact de l'incertitude (c.-à-d. notre connaissance incomplète des paramètres biologiques utilisés dans les modèles prédictifs), ainsi que la variabilité temporelle du système (c.-à-d. les fluctuations naturelles de la survie et/ou de la reproduction au fil du temps) courante dans les milieux naturels.

L'utilisation efficace de ces outils nécessite la disponibilité de données substantielles et nécessite une expertise considérable pour la mettre en œuvre de manière responsable. Toutefois, ils peuvent fournir des preuves précieuses pour justifier la prise de décisions dans un éventail de solutions de rechange complexes à gérer.



Évaluation des approches pour conserver le poisson sqaw du Colorado, Amérique du Nord

Le CPSG a été invité à effectuer une analyse détaillée de la viabilité de la population (PVA) pour le poisson sqaw du Colorado (Ptychocheilus lucius) dans toute son aire de répartition dans le bassin du fleuve Colorado. L'objectif était d'évaluer les critères actuels de rétablissement des espèces et les approches alternatives pour leur efficacité potentielle dans l'inversion des tendances actuelles. À la suite d'une analyse détaillée de la menace, un groupe d'experts de ce groupe zoologique a identifié des mesures qui ont été combinées pour former d'autres approches pour atteindre une augmentation de l'abondance de l'espèce. Ces intervenants ont recueilli de précieuses données démographiques sur le terrain qui leur ont permis d'établir des relations entre l'ampleur d'une menace donnée et l'étendue de son impact démographique sur une ou plusieurs catégories d'âge de poissons. Avec cette information, un ensemble de scénarios a été élaboré dans la plate-forme de modélisation PVA projetant l'avenir probable de la population simulée de ce poisson dans le cadre des approches alternatives. L'approche privilégiée a été choisie en partie en fonction de son efficacité à aider la population à dépasser le seuil actuel de viabilité.

ÉTUDE DE CAS : TORTUE SERPENTINE DE LA RIVIÈRE BELLINGER

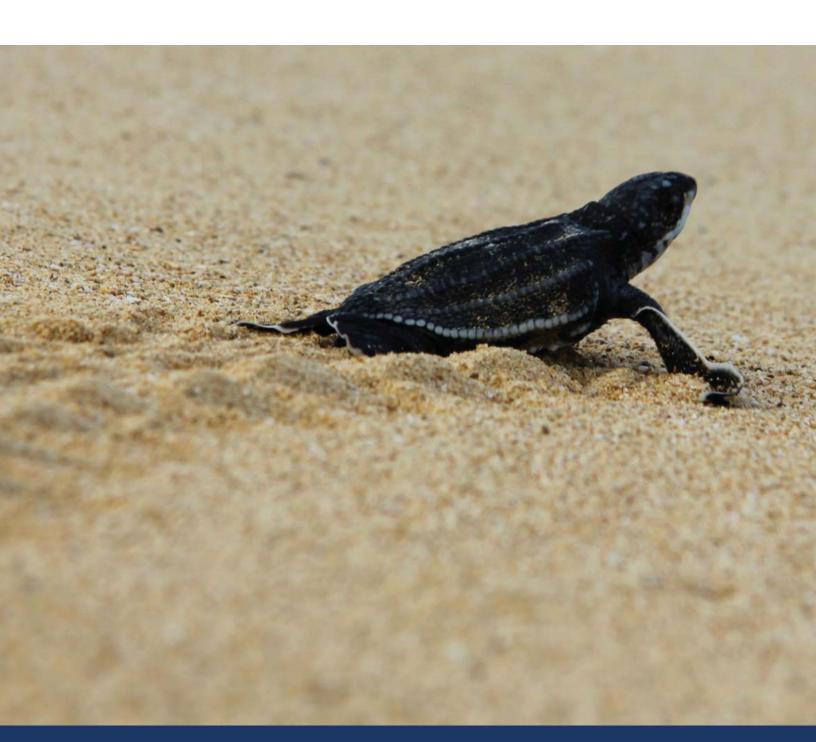
Dans ce cas, certaines des approches identifiées pourraient contribuer à la réalisation de multiples objectifs d'intervention, d'autres à un seul. Compte tenu de l'incertitude quant à la façon dont le système et les espèces cibles réagiraient à ces interventions, il a été convenu qu'au départ, plus d'une stratégie serait mise en œuvre pour chaque question prioritaire. Les approches qui ne visaient que des objectifs d'intervention moins prioritaires (contrôler les comportements domestiques des chiens et lutter contre le risque de braconnage) n'ont pas été priorisées pour d'autres travaux.

utres travaux.													
STRATÉGIES D'ATTÉNUATION	uarii		le VRB)				ıté		natique				
*La faisabilité de la stratégie d'atténuation n'est pas encore connue. Il faut répondre aux questions clés avant que cela puisse être déterminé.	E. macq		ticulier		aptif		munar		ent clir				/P.S
**Les activités dirigées par la communauté fonctionnent indépendamment du projet de rétablissement de la TSRB, bien qu'elles soient potentiellement informées et influencées par celui-ci. ? Pas connu jusqu'à ce que les résultats des études indiquent si E. macquarii est un réservoir VRB 1 (ombrage plus léger): on s'attend à ce que l'impact sur la question soit moindre 2 (ombrage plus sombre): on s'attend à un impact plus important sur la	Affronter la concurrence avec <i>E. macquarii</i>	Restaurer de la zone riveraine	Atténuer les épidémies (en particulier le VRB)	Atténuer l'hybridation	Éviter l'échec du programme captif	Gérer la prédation (renards)	Répondre aux soucis de la communauté	Améliorer la qualité de l'eau	Tamponner contre le changement climatique	Réduire la stochasticité	Réduire le braconnage	Réduire la prédation (chiens)	Drádation par los aspòsos activos
question	Affro	Resta	Attén	Attén	Éviter	Gérer	Répoi	Améli	Tamp	Rédui	Rédui	Rédui	Dráda
*Contrôle E. macquarii: Répondez aux questions clés sur la menace et évaluez les options de contrôle à l'aide d'essais. Utilisez les résultats pour concevoir et fournir un contrôle approprié.	2		?	2									
**Restauration active de la zone riveraine: projets communautaires (en cours)	1	2		1		1		1	1	1		1	
*Gérer le virus de la rivière Bellinger: Enquêter sur le VRB, répondre à des questions clés et utiliser ces renseignements pour concevoir et mettre en œuvre les mesures de gestion appropriées.			2										
Engager la communauté (en cours): Réviser et mettre en œuvre une stratégie de communication, gérer le groupe d'intervenants locaux, impliquer la communauté dans des actions sur le terrain à multiples facettes.		1	1			1	2	1			1	1	
oursuivre l'élevage en captivité pour une pop. de sécurité et le lâché: maintenir la gestion des meilleures pratiques en matière d'élevage e maladie, de génétique et de démographie, étendre le programme sui usieurs sites, générer rapidement un grand nombre de relâchés	4			1	2					2			
Contrôle des renards: contrôle ciblé des renards et quelques clôtures						2						2	
Contrôler les comportements des chiens domestiques: Installer des panneaux signalant de contrôler les chiens pendant la saison de reproduction des tortues.												2	
Lutte contre le braconnage: Continuer à marquer et à ne pas faire connaître les sites de tortues.											2		
	Pri	orité an	s, 1 à	5	Pri	orité aı	s, 6 à ns	20			riorit ériet		

Tableau 2. Résumé des approches prioritaires pour atténuer les principaux problèmes qui limitent le rétablissement des tortues serpentines de la rivière Bellinger. La profondeur de l'ombrage correspond à l'efficacité prévue de l'atténuation pour chaque menace.

RÉSUMÉ

- Identifier d'autres approches pour atteindre chaque objectif et évaluer leurs coûts et avantages relatifs.
- Identifier les risques biologiques et humains (politiques, sociaux, économiques) de chaque approche alternative, ainsi que les moyens potentiels d'atténuer ces risques.
- Clarifier les interactions potentielles entre certaines approches (positives ou négatives).
- Parvenir à un accord entre les parties prenantes sur les approches recommandées pour la mise en œuvre.





ÉTAPE 6

PRÉCISER CE

QUI DOIT ÊTRE FAIT S'entendre sur ce qui sera fait, quand et par qui, pour mettre en œuvre l'approche choisie et déterminer les mesures à utiliser pour indiquer les progrès ou l'accomplissement de tâches spécifiques.

À cette étape, les parties prenantes s'orientent vers la définition des mesures qu'elles et d'autres entreprises auront à prendre afin de mettre en œuvre les approches choisies et d'atteindre les objectifs. Clarté quant à savoir qui s'engage à faire quoi et quand, engage la responsabilité. La détermination d'indicateurs des progrès ou de l'achèvement de mesures spécifiques offre de la transparence et des possibilités d'apprentissage et d'amélioration.

Déterminer ce qui sera fait, par qui et quand

En parcourant les étapes précédentes pour parvenir à un accord sur ce que le système doit changer et sur la façon dont il doit le changer, les intervenants s'engagent à prendre des mesures précises. Sans un tel engagement, le plan est moins susceptible d'être mis en œuvre efficacement, ou simplement mis en œuvre.

Des actions spécifiques nécessitent souvent la participation de personnes ou d'organisations qui ne sont pas représentées à l'atelier. Il se peut qu'elles n'aient pas été identifiés dans l'analyse des intervenants ou qu'elles n'aient pas été disponibles pour participer. Si tel est le cas, les personnes impliquées dans le processus de planification devraient examiner les mesures qu'elles pourraient prendre, pour s'assurer que ces mesures soient communiquées aux personnes concernées et d'une réponse positive de leur part. Ainsi, les personnes les plus étroitement impliquées dans le processus de planification peuvent faire que les ressources sont en place pour s'assurer que le plan soit pleinement mis en œuvre.

Les mesures qui aident à réduire l'incertitude sont précieuses à identifier à ce stade. Ces actions peuvent, par exemple, impliquer d'entreprendre des recherches spécifiques pour combler les lacunes prioritaires en matière de connaissances. Par ailleurs, le suivi de la mise en œuvre d'autres actions peut générer une nouvelle compréhension et ainsi éclairer les futures décisions prises.

Déterminer les indicateurs pour mesurer les progrès

Pour préciser les mesures à prendre, les personnes concernées doivent indiquer clairement ce qui va être fait, par qui, quand et, surtout, comment tout le monde saura si l'action est terminée. Lorsque des mesures particulières sont en cours (c.-à-d. qu'il n'y a pas de point final clair, comme la surveillance de la population d'une espèce donnée), il est utile d'inclure certains moyens de vérifier que les mesures sont prises et comment les mises à jour des progrès seront mises à la disposition des intervenants (p. ex. rapport de fin d'année).

Les indicateurs, ou les moyens de vérification que les actions ont été accomplies (ou non!) et pourquoi, faciliteront le suivi de la mise en œuvre du plan et, surtout, fourniront un apprentissage précieux pour la planification future. Par exemple, il se peut que certaines mesures n'aient pas été prises parce qu'elles n'étaient pas considérées comme importantes ou parce que certains intervenants n'étaient pas en mesure d'investir les ressources nécessaires. L'une ou l'autre raison peut éclairer la nature des discussions qui sont intégrées au processus de renouvellement du plan.



Spécification des actions pour la conservation des plantes agricoles et sauvages apparentées, Zambie

AParmi les 3600 espèces de plantes vasculaires de Zambie, il y a plusieurs centaines d'espèces d'importance pour la sécurité alimentaire et économique future du pays et de la région en général. Un Plan d'action stratégique national approuvé par le gouvernement pour ces espèces a été élaboré en 2017, dans le cadre d'un processus d'atelier inclusif multipartite. Dixhuit mesures ont été identifiées dans le plan, chacune d'entre elles comprenait des renseignements de base sur la situation actuelle, des énoncés clairs de ce à quoi ressemblerait l'achèvement de chaque action, quand chacune serait terminée et quelle organisation était responsable de ce travail. En outre, des 'indicateurs de réussite' ont été identifiés pour faciliter le suivi des progrès de l'action.

ÉTUDE DE CAS : TORTUE SERPENTINE DE LA RIVIÈRE BELLINGER

Des actions ont été élaborées pour toutes les stratégies hautement prioritaires:

- 1. Contrôle d'E. macquarii
- 2. Restauration active de la zone riveraine
- 3. Gestion du VRB
- 4. Poursuite de l'élevage en captivité pour une population de sécurité et le relâché
- 5. Engagement de la communauté
- 6. Contrôle des renards (après cinq ans)



Les exemples d'action suivants se rapportent à la Stratégie 3. Gérer le VRB

Action 3.1. Étudier les modes de transmission du VRB

Détail: Réaliser des essais expérimentaux d'infection par le VRB pour étudier la transmission, l'incubation, l'excrétion, la susceptibilité à l'âge et au sexe et la pathogénie. Cela impliquera, dans un premier temps, l'élaboration et l'approbation d'une proposition de subvention, laquelle devrait commencer immédiatement.

Agence leader: Australian Registry of Wildlife Health

Collaborateurs potentiels: Office of Environment & Heritage, Dept. Primary Industries, Université James Cook

Chronologie/fréquence: Début de l'année 1 (juin 2016-2017)

Mesure du succès: Une meilleure compréhension de cette maladie permet d'évaluer l'efficacité et la faisabilité des stratégies d'atténuation et de prendre des décisions éclairées sur des questions telles que la lutte contre E. macquarii, la lutte antivectorielle, etc.

Objectif d'intervention connexe: 1, 3, 4 et 5

Action 3.2. Établir un test sérologique pour le VRB avec une sensibilité et une spécificité élevées

Détail: Établir et déployer le test dans le cadre de l'enquête épidémiologique sur la maladie de VRB. L'établissement d'une méthode d'essai sérologique aidera à identifier le virus reconnu comme un agent pathogène primaire. Nous nous attendons à ce que pendant l'épidémie, les animaux affectés meurent si rapidement qu'ils n'ont pas eu le temps de produire des anticorps. Par conséquent, si des anticorps sont identifiés chez ces animaux, il est probable que le virus était présent avant l'événement de la maladie. Nous ne savons pas non plus si les jeunes animaux actuellement vivants dans la rivière sont résistants au virus ou s'ils n'y ont pas été exposés. Le test sérologique peut fournir des réponses à cela.

Agence leader: Australian Registry of Wildlife Health

Collaborateurs potentiels: Office of Environment & Heritage, Dept. Primary Industries

Chronologie/fréquence: Début de l'année 1 (juin 2016-2017)

Mesure du succès: Un test sérologique avec une sensibilité et une spécificité élevées est développé et permet la

détection d'animaux exposés au VRB.

Objectif connexe: 1, 3, 4 & 5

Action 3.3. Explorez les options possibles de traitement antiviral pour les reptiles et les méthodes de biosécurité associées

Détail: Étude de bureau des options de traitement possibles

Agence leader: Australian Registry of Wildlife Health

Collaborateurs potentiels: Dept. Primary Industries, Hôpital vétérinaire de Bellingen

Chronologie/fréquence: Début de l'année 2 (juin 2017-2018)

Mesure du succès: Les options de traitement sont comprises et permettent une gestion éclairée des animaux

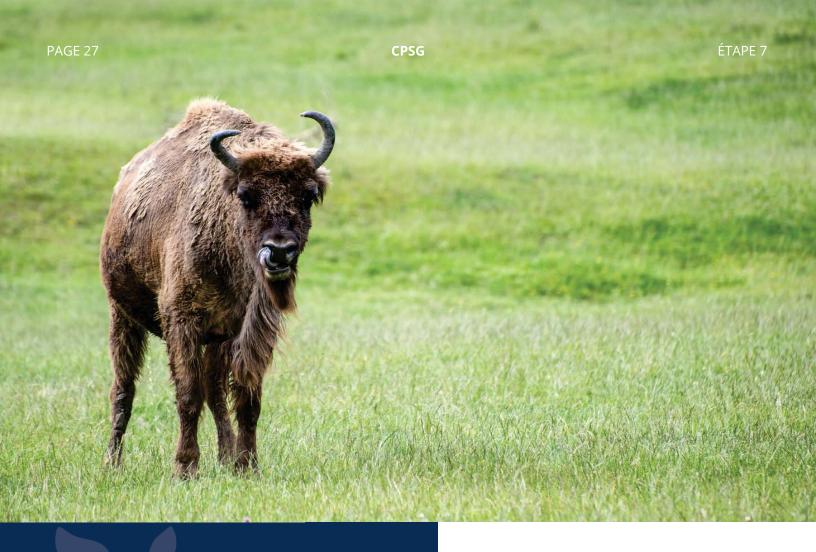
touchés par le VRB.

Objectif connexe: 1, 3, 4 & 5



RÉSUMÉ

- Donner suffisamment de temps aux intervenants pour discuter et préciser les mesures qui doivent être prises pour atteindre les objectifs.
- Préciser qui fera quoi et quand, ou s'entendre sur un processus par lequel ce détail critique sera ajouté.
- Faire participer les personnes qui doivent mettre en œuvre des mesures pour s'assurer qu'elles acceptent les mesures identifiées.
- Identifier les indicateurs pour s'assurer que toutes les parties prenantes sachent clairement si, et quand, chaque action a été accomplie.



ÉTAPE 7

PRÉPAREZ-VOUS À LA MISE EN OEUVRE

S'entendre sur la façon dont les personnes et les organisations clés communiqueront, coordonneront, prendront des décisions, feront le suivi et rapporteront les progrès réalisés au fur et à mesure qu'elles avanceront ensemble dans la mise en œuvre du plan.

Cette étape est l'aboutissement du processus de planification, au cours duquel le projet de plan est décrit, où les progrès sont célébrés et où les prochaines étapes sont décidées. Dans cette étape, les intervenants s'entendent sur la façon dont les personnes et les organisations clés communiqueront, coordonneront, prendront des décisions, feront le suivi et rapporteront les progrès réalisés, au fur et à mesure de leur progression dans la mise en œuvre du plan, de façon efficace et synergique.

Célébrer les progrès et la fermeture

Le processus de planification collaborative peut être épuisant et enrichissant. Les parties prenantes se connaissent, se défient et ressentent un mélange de frustration, d'exaltation et souvent d'émotion. Une certaine forme de processus officiel de clôture permet de célébrer les progrès réalisés dans l'élaboration du plan et de mettre en évidence les travaux de mise en œuvre à venir.

À la fin d'un processus de planification, il peut y avoir une conférence de presse publique ou la présentation d'un résumé des résultats de la planification à certaines autorités, personnalités publiques ou intervenants clés. Pour un bénéfice maximal et dans la mesure du possible, cela devrait être organisé bien à l'avance (voir l'Étape 1: Préparez-vous à planifier).

Clarifier la communication, la coordination et la prise de décision

La mise en œuvre réussie du plan repose sur une certaine forme de surveillance ou de gouvernance de la part des principaux intervenants ou de leurs organisations. La bonne gouvernance consiste à clarifier qui sera impliqué et responsable de la prise de décision, de la communication et de la coordination, et comment. L'objectif est d'être transparents quant à la façon dont les parties prenantes s'organiseront afin qu'elles puissent suivre la mise en œuvre et prendre des décisions en temps opportun au sujet des changements au fur et à mesure que de nouvelles informations apparaissent.

La structure de gouvernance la plus appropriée pour la mise en œuvre d'un plan unique variera selon la situation. La structure décidée devrait également être communiquée à toutes les parties prenantes afin qu'elles sachent comment la coordination en est conçue. Certains plans pourraient bénéficier d'un groupe consultatif technique qui peut ne pas avoir de pouvoirs décisionnels, mais qui a un rôle à jouer dans la prestation de conseils scientifiques au groupe directeur ou aux équipes de mise en œuvre pour guider leurs actions. D'autres personnes ou organisations peuvent être impliquées pour apporter des compétences supplémentaires et les ressources financières nécessaires, pour s'assurer que ceux qui mettent en œuvre le plan ont la capacité de le faire. Ce que beaucoup de plans réussis partagent, c'est la présence d'une personne-ressource ou d'un coordonnateur (parfois dans un poste rémunéré) qui suit les mesures mises en œuvre, maintient l'échange d'information et encourage les intervenants à faire le travail nécessaire en maintenant un contact personnel.

En réalité, la préparation à la mise en œuvre commence à l'étape 1: Se préparer à planifier. A ce premier stade, s'interroger sur les personnes et les organisations susceptibles de participer à la supervision de la mise en œuvre du plan une fois élaboré peut aider à identifier d'autres intervenants qui devraient être inclus dans le processus de planification.

Il y a des situations où il n'est pas possible de déterminer ce type de participation à l'avance. Quelle que soit la situation, au cours de la 'préparation à la mise en œuvre', les parties prenantes concernées devraient avoir le temps de décider comment elles s'organiseront, afin que cela puisse ensuite être communiqué à toutes les parties prenantes.



Evaluation de la viabilité de la population et de l'habitat du pangolin de Formose, Taïwan

En 2017, le CPSG a animé le deuxième atelier d'évaluation de la population et de l'habitat (PHVA) pour le pangolin de Formose (*Manis* pentadactyla pentadactyla) à Taïwan, s'appuyant sur les progrès réalisés depuis la première PHVA en 2003. Ce processus de planification a impliqué plus de 70 parties prenantes de 13 pays. Une réunion nationale de planification de la stratégie de conservation a eu lieu immédiatement après la PHVA de 2017 pour discuter de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de conservation et du Plan d'action qui en a résulté. Un Groupe de Base Pangolin de Formose (FPCG) a été créé pour coordonner l'échange d'information et la mise en œuvre de cette stratégie de conservation. Quatre sous-groupes ont également été créés, chacun avec une organisation d'intervenants de premier ordre : Groupe de recherche (dirigé par l'ESRI); Conservation Strategy Group (dirigé par le Bureau des forêts); Conservation Education Group et Integrated Conservation/ Rescue Group (tous deux dirigés par le zoo de Taipei). L'ensemble de la Stratégie et du Plan d'action sera examiné tous les cinq ans.

Le plan devra pouvoir changer au cours de la phase de mise en œuvre au fur et à mesure que de nouveaux renseignements arrivent ou que les mesures n'ont pas l'impact prévu. Le plan devra comprendre un calendrier d'examen, dans lequel les mesures convenues peuvent être contrôlées, le succès mesuré et un échéancier pour l'examen du plan et les modifications possibles.





Zoo de

Taronga

(TBC proposé en

août 2017)

RÉSUMÉ

- Prévoyez du temps à la fin de la phase de planification pour célébrer les progrès réalisés dans l'élaboration du plan et pour reconnaître que la phase de mise en œuvre commence maintenant.
- S'entendre sur une structure de gouvernance pour la mise en œuvre du plan, y compris l'identification des ressources nécessaires.
- Décider comment les mesures seront contrôlées et les intervenants concernés contactés pour s'assurer que les mesures dont ils sont responsables ont été mises en œuvre.





<u>ÉTAPE</u> 8

PARTAGER, APPRENDRE ET AMÉLIORER

Produire et partager le plan dès que possible après la fin du processus de planification afin de maximiser son impact sur la conservation. Saisir les leçons apprises afin d'élaborer des approches de planification de la conservation plus efficaces.

À cette étape, il est essentiel que le projet de plan découlant du processus de planification soit finalisé rapidement et largement partagé avec tous ceux qui pourraient agir sur la mise en œuvre, afin de maximiser l'impact sur la conservation. Cette étape offre également l'occasion de saisir les leçons tirées du processus de planification luimême et d'utiliser ces connaissances pour améliorer la planification future de la conservation.

Finaliser et partager le plan

À la suite d'un processus de planification, particulièrement s'il s'agissait d'un atelier en personne, il peut sembler facile de sentir que le travail est terminé. Or ça ne l'est pas ! Quelqu'un, souvent le facilitateur principal, doit assumer la responsabilité de finaliser le rapport de l'atelier. Il s'agit notamment de s'assurer que tous les intervenants participants aient la possibilité de commenter le rapport avant qu'il ne soit finalisé. Il est important de souligner à ce stade que les participants ne devraient pas apporter de changements substantiels au plan sans poursuivre les discussions avec toutes les parties prenantes.

Parfois, le rapport fournit tout ce qui est nécessaire dans un plan de mise en œuvre écrit, et parfois il doit être reformaté ou remodelé pour devenir le plan de conservation. L'utilisation finale du plan (décrite à l'Étape 1 : Préparez-vous à planifier) influera sur la structure finale du document. Par exemple, le plan peut être conçu comme une proposition de financement visant à obtenir les ressources nécessaires à la mise en œuvre des mesures. Cela peut nécessiter une modification supplémentaire avant qu'il puisse servir à cet effet. Quel que soit le format souhaité du plan final, un processus devrait être convenu, les personnes désignées ayant joué un rôle précis dans son achèvement et sa distribution.

Une fois terminé, le plan est partagé avec tous les participants à l'atelier, les donateurs et les partenaires. L'équipe organisatrice et les intervenants devrait déterminer qui d'autre doit le recevoir afin d'en maximiser l'impact. Parmi les bénéficiaires possibles figurent les autorités nationales responsables de la conservation de la biodiversité ou de la gestion des ressources naturelles, les points focaux de la Convention sur la diversité biologique, les représentants de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, les zoos, jardins botaniques et aquariums et leurs associations, et d'autres organismes gouvernementaux, comme les ministères des transports et les organismes touristiques, qui élaborent peut-être des plans qui pourraient être influencés par les besoins de l'espèce. Le rapport est généralement disponible sur le site web du CPSG.

S'ils ne sont pas déjà liés au processus de planification, les groupes de spécialistes de la CSE et les autorités de la Liste rouge devraient recevoir les plans appropriés afin d'appuyer les mises à jour de la Liste rouge et la mise en œuvre de l'aide. Il peut également y avoir des possibilités pour le plan de contribuer aux efforts des Listes rouges nationale ou régionale.

Tirer les leçons du processus

Les mécanismes de planification de la conservation peuvent toujours être améliorés grâce à une évaluation objective d'un processus particulier et de sa conception. Une fois la planification terminée et pendant la production du plan, les intervenants devraient fournir un retour détaillé sur leurs perceptions du processus de planification. De même, l'équipe de facilitation devrait réfléchir à ce qu'elle voit comme les forces et les faiblesses de la conception et de sa mise en œuvre. De cette façon, la méthode de planification de la conservation des espèces est en constante évolution.



Apprentissage et adaptation du processus de planification: Repenser le processus d'analyse de la viabilité de la population

Pour maximiser la valeur de l'évaluation de la viabilité de la population (PVA) afin d'éclairer la prise de décisions dans le cadre d'un atelier de planification, il est recommandé que le processus soit conçu en deux phases distinctes: un processus d'élaboration d'une modèle de PVA dédié, qui aboutit à un rapport détaillé des résultats biologiques du processus d'évaluation des risques; et un processus de planification de la conservation qui a maintenant les résultats de la PVA en main pour guider les nombreuses facettes de la prise de décisions complexe. Cela permet aux experts de l'espèce de participer davantage à l'élaboration préliminaire de l'évaluation quantitative des risques et de s'assurer que tous les intervenants ont facilement accès aux résultats au cours de la deuxième phase de planification.

Le produit d'un processus de planification reflète ce que l'on sait à l'époque. Une fois que la mise en œuvre du plan commence et que de nouvelles connaissances sont recueillies, il est courant d'ajuster un ou plusieurs éléments du plan initial. Ce processus itératif de planification adaptative est un élément crucial de la conservation saine et fondée sur des données probantes des espèces.

ÉTUDE DE CAS : TORTUE SERPENTINE DE LA RIVIÈRE BELLINGER

Partage

En plus de partager le plan documenté avec les organisations représentées dans le cadre de mise en œuvre et audelà, le plan comprend l'élaboration explicite d'une stratégie de communication (Action 4.1) pour s'assurer que les nouvelles données pertinentes sont mises à la disposition des intervenants tout au long du programme.

Apprentissage

Il y a plusieurs éléments expérimentaux à ce programme et l'adaptation aux leçons apprises sera essentielle. Des examens réguliers sont intégrés dans le calendrier du projet, et les examens majeurs commencent après les premières versions (voir ci-dessous).

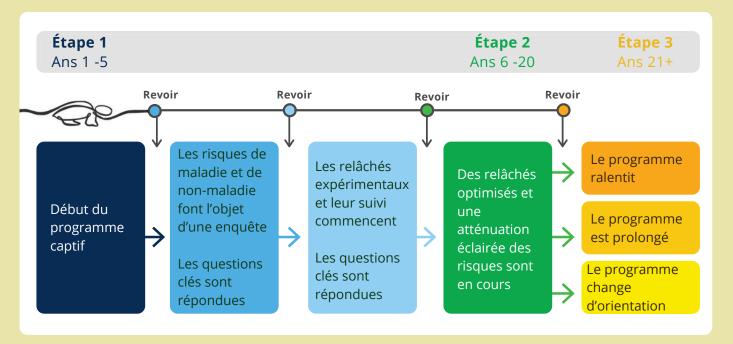


Figure 3. Trois étapes du programme de rétablissement des tortues serpentines de la rivière Bellinger. À l'étape initiale, le programme d'élevage en captivité est élaboré et des lacunes clés en matière d'information sont comblées en ce qui concerne la maladie et la situation dans la rivière. La deuxième étape consiste à poursuivre le rétablissement tout en continuant de recueillir de l'information et de tester et d'affiner les stratégies. La troisième étape consiste à évaluer les progrès du programme, soit à mettre fin au programme, soit à changer d'orientation.



RÉSUMÉ

- Convenir d'un processus de préparation du rapport final, y compris des occasions pour les intervenants de commenter le rapport et de modifier le rapport si nécessaire pour le convertir en plan de conservation des espèces.
- S'assurer que les intervenants ont eu l'occasion de fournir leurs commentaires sur le processus de planification afin que des améliorations puissent être apportées la prochaine fois.
- Partager le plan avec les autorités nationales compétentes afin qu'elles puissent faciliter leur mise en œuvre et l'inclure dans leurs rapports sur les engagements nationaux à l'effet des conventions et accords internationaux (p. ex. la Convention sur la diversité biologique).
- Partagez le plan avec l'Autorité compétente de la Liste rouge de l'UICN ou les présidents des groupes de spécialistes de la CSE de l'UICN, afin qu'il puisse être lié à n'importe quelle évaluation de la Liste rouge ou de la liste verte et soutenir les mesures de conservation pour l'espèce ou le groupe d'espèces.
- Identifier les possibilités de partager le plan plus largement afin d'obtenir un large soutien à sa mise en œuvre.



LISTE

ÉTAPES DE PLANIFICATION DE LA CONSERVATION DES ESPÈCES

Pré	parez-vous à planifier
	Établir l'équipe organisatrice. S'entendre sur la portée, la raison d'être et le produit requis du plan. Identifier, contacter et inviter les parties prenantes concernées. Obtenir l'appui de l'autorité gouvernementale compétente en matière d'espèces sauvages. Assembler et analyser l'information disponible sur l'espèce (y compris les plans existants). Consultez les lignes directrices pertinentes de l'UICN pour éclairer le processus de planification. Élaborer un processus de planification approprié (examen des outils, de la logistique, de la traduction, des facilitateurs, etc.).
	Entamer une discussion sur les besoins liés à la mise en œuvre.
Déf	inir le succès
	S'entendre sur une définition de la réussite du projet (p. ex. un état/vision futur souhaité). Établir et définir suffisamment d'indicateurs appropriés pour mesurer les progrès réalisés vers le succès.
Com	iprendre le système
	Organiser visuellement l'information disponible (connue, supposée et présumée) pour élaborer un modèle qui décrit comment les intervenants perçoivent les menaces comme ayant un impact sur l'espèce ou le groupe d'espèces.
	Intégrer de l'information sur les obstacles perçus à une conservation efficace dans le modèle (p. ex. législation, relations inter-organisationnelles, ressources) pour expliquer l'état actuel.
	Discutez des points du système où l'intervention pourrait être dirigée.
Déc	ider où intervenir
	Établir un processus qui aide les intervenants à prioriser ce qui est à la fois faisable et important à modifier dans le système.
	Parvenir à un accord sur la quantité de changements qui peuvent être nécessaires afin d'obtenir l'impact souhaité sur l'espèce.
	Élaborer des énoncés d'objectifs clairs pour les interventions sélectionnées, y compris le changement souhaité et la façon dont ce changement devrait avoir un impact positif sur le système et l'espèce.

S'e	ntendre sur la façon d'intervenir
	Identifier d'autres approches pour atteindre chaque objectif et évaluer leurs coûts et avantages relatifs.
	Identifier les risques biologiques et humains (politiques, sociaux, économiques) de chaque approche alternative, ainsi que les moyens potentiels d'atténuer ces risques.
	Clarifier les interactions potentielles entre certaines approches (positives ou négatives). Parvenir à un accord entre les parties prenantes sur les approches recommandées pour la mise en œuvre.
Pré	ciser ce qui doit être fait
	Donner suffisamment de temps aux intervenants dans le processus de planification pour discuter et préciser les mesures qui doivent être prises pour atteindre les objectifs.
	Préciser qui fera quoi et quand, ou s'entendre sur un processus par lequel ce détail critique sera ajouté.
	Impliquer les personnes qui devront mettre en œuvre des actions pour accepter les actions identifiées.
	Identifier les indicateurs pour que tous les intervenants aient une vision claire du moment où ils sauront si chaque action a été accomplie.
Pré	parez-vous à mettre en œuvre
	Prévoyer du temps à la fin de la phase de planification pour célébrer les progrès réalisés dans l'élaboration du plan et pour reconnaître que la phase de mise en œuvre commence.
	S'entendre sur une structure de gouvernance pour la mise en œuvre du plan, y compris l'identification des ressources nécessaires.
	Décider comment les mesures seront contrôlées et les intervenants concernés contactés pour s'assurer que les mesures dont ils sont responsables ont été mises en œuvre.
Par	tager, apprendre et améliorer
	Convenir d'un processus de préparation du rapport final du plan, y compris des occasions pour les intervenants de commenter le rapport et de le modifier si nécessaire, afin de le convertir en plan de conservation des espèces.
	S'assurer que les intervenants ont eu l'occasion de fournir leurs commentaires sur le processus de planification afin que des améliorations puissent être apportées la prochaine fois.
	Partager le plan avec les autorités nationales compétentes afin qu'elles puissent faciliter sa mise en œuvre et l'inclure dans leurs rapports sur les engagements nationaux à l'effet des
	conventions et accords internationaux (par exemple la Convention sur la diversité biologique). Partager le plan avec l'Autorité compétente de la Liste rouge de l'UICN ou les présidents des groupes de spécialistes de la CSE de l'UICN, afin qu'ils puissent être liés à n'importe quelle évaluation de la Liste Rouge ou de la Liste Verte et soutenir les mesures de conservation pour
	l'espèce ou le groupe d'espèces. Identifier les possibilités de partager le plan plus largement afin d'obtenir un large soutien à sa

mise en œuvre.

CONCLUSION

Les étapes de planification de la conservation des espèces du CPSG sont conçues pour servir de guide à ceux qui cherchent à répondre à la question: Que devons-nous considérer pour savoir comment planifier la conservation des espèces menacées d'extinction? Au cours de ces étapes se trouvent les principes fondamentaux de la planification de l'action, de l'inclusivité, d'une rigueur scientifique, de la bonne conception et de la facilitation des processus, de la prise de décisions fondées sur le consensus, de la production rapide d'un produit et de l'adaptation. Une telle approche, que nous connaissons par expérience, se traduit par un plus grand consensus et est un catalyseur pour l'action collaborative de conservation.

Les principes et les étapes du CPSG décrivent ce qui devrait être pris en considération lors de l'élaboration de plans de conservation des espèces. La façon dont vous les mettrez en pratique variera en fonction de l'orientation et de la portée du plan requis, de la meilleure façon d'engager ceux qui doivent participer à son élaboration et de votre expérience dans la conduite du processus. La plupart des études de cas présentées ici visent des initiatives de planification d'une seule espèce, bien que les mêmes principes et étapes puissent être appliqués simultanément à la planification de la conservation de plusieurs espèces. Pour ceux qui sont intéressés à développer la capacité de mettre en pratique les principes et les étapes du CPSG, une formation en ligne et en personne, et des ressources supplémentaires sont disponibles par l'entremise de www.cpsg.org.

Grâce à ces lignes directrices, nous espérons contribuer à l'élaboration de plans plus efficaces pour des espèces menacées afin que d'ici 2030 nous puissions voir une réduction mesurable du déclin de leurs populations dans le monde entier. En travaillant de concert avec l'ensemble de l'expertise existante dans l'ensemble de la CSE, et au sein des gouvernements et des organisations non gouvernementales à travers le monde, nous pouvons aller vers un avenir dans lequel chaque espèce qui a besoin d'un plan est couverte par un plan efficace et mis en œuvre.



RÉFÉRENCES ET RESSOURCES

Pour en savoir plus sur la façon de concevoir et de faciliter les processus participatifs de planification de la conservation des espèces (y compris les cours de formation), se rendre sur notre site web (www.cpsg.org) ou contacter office@cpsg.org.

References

[1] IUCN (2020). The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2020-2. Accessed at: https://www.iucnredlist.org/ (25/05/2020).

[2] IPBES (2019). Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. S. Díaz, J. Settele, E. S. Brondízio E.S., H. T. Ngo, M. Guèze, J. Agard, A. Arneth, P. Balvanera, K. A. Brauman, S. H. M. Butchart, K. M. A. Chan, L. A. Garibaldi, K. Ichii, J. Liu, S. M. Subramanian, G. F. Midgley, P. Miloslavich, Z. Molnár, D. Obura, A. Pfaff, S. Polasky, A. Purvis, J. Razzaque, B. Reyers, R. Roy Chowdhury, Y. J. Shin, I. J. Visseren-Hamakers, K. J. Willis, and C. N. Zayas (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 56 pages. https://doi.org/10.5281/zenodo.3553579.

[3] Vredenburg, H., and Westley, F. R. (2003). Logic models for building knowledge and networks: early evaluations of the PHVA approach. In: Experiments in Consilience: Integrating Social and Scientific Responses to Save Endangered Species. (eds. Westley, F. R. & Miller, P. S.) Island Press. Washington. Pp. 83-102.

[4] Lees et al., Science-based, inclusive and participatory conservation planning helps reverse the decline of threatened species. Submitted.

[5] IUCN SSC CPSG (2020). A Guide to Facilitating Virtual Workshops. IUCN SSC Conservation Planning Specialist Group, Apple Valley, MN, USA. Accessed at: https://cpsg.org/sites/cbsg.org/files/documents/CPSG%20Virtual%20Workshop%20Guide_Mar30_0.pdf (28/10/2020).

[6] Copsey, J. Lees, C. and Miller, P. (eds.). (2020). A Facilitator's Guide to Species Conservation Planning, Ver. 1.0. IUCN SSC Conservation Planning Specialist Group: Apple Valley, MN. Accessed at https://www.cpsg.org/content/facilitators-guide-species-conservation-planning (20/05/2020).

[7] Jones, Morgan D. (1998). The thinker's toolkit: Fourteen powerful techniques for problem solving. Currency.

[8] Population and Habitat Viability Assessment (PHVA) Workshop Process Reference Packet (2010). Accessed at: http://www.cbsg.org/sites/cbsg.org/files/PHVA_Reference_Packet_2010.pdf (20/05/2020).

[9] Pacioni, C., S. Sullivan, C.M. Lees, P.S. Miller, R.C. Lacy. (2019). OUTBREAK User's Manual. Version 1.1. Chicago Zoological Society, Brookfield, Illinois, USA. Accessed at: https://scti.tools/manuals/OutbreakManual.pdf?7b1d5d&7b1d5d (28/10/2020).

Ressources supplémentaires de la CSE de l'UICN

Les textes suivants aident à approfondir la compréhension de la planification de la conservation des espèces. La liste n'est pas censée être exhaustive et ne vise pas non plus à suggérer que ces matériaux sont plus précieux que d'autres documents pertinents à la planification de la conservation des espèces.

IUCN/SSC. (2013). Guidelines for Reintroductions and Other Conservation Translocations. Version 1.0. Gland, Switzerland: IUCN Species Survival Commission, viiii + 57 pp. Accessed at: https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2013-009.pdf (20/05/2020).

World Organisation for Animal Health (OIE) & International Union for Conservation of Nature (IUCN). (2014). Guidelines for Wildlife Disease Risk Analysis. OIE, Paris, 24 pp. Published in association with the IUCN and the Species Survival Commission. Accessed at: https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2014-006.pdf (20/05/2020).

IUCN/SSC. (2014). Guidelines on the Use of Ex Situ Management for Species Conservation. Version 2.0. Gland, Switzerland: IUCN Species Survival Commission. Accessed at: https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2014-064.pdf (20/05/2020).

Breitenmoser, U., Lanz, T., Vogt, K. & Breitenmoser-Würsten, Ch. (2015). How to save the cat - Cat Conservation Compendium, a practical guideline for strategic and project planning in cat conservation. Cat News Special Issue 9, 36 pp. Accessed at http://www.catsg.org/index.php?id=293 (20/05/2020).

Foden, W.B. and Young, B.E. (eds.) (2016). IUCN SSC Guidelines for Assessing Species' Vulnerability to Climate Change. Version 1.0. Occasional Paper of the IUCN Species Survival Commission No. 59. Cambridge, UK and Gland, Switzerland: IUCN Species Survival Commission. x+114pp. Accessed at: https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/ssc-op-059.pdf (20/05/2020).

IUCN – SSC Species Conservation Planning Sub-Committee. (2017). Guidelines for Species Conservation Planning. Version 1.0. Gland, Switzerland: IUCN. xiv + 114 pp. Accessed at: https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2017-065.pdf (20/5/2020).

Magos Brehm, J., Kell, S., Thormann I., Gaisberger H, Dulloo, M.E. and Maxted, N. (2017). Interactive Toolkit for Crop Wild Relative Conservation Planning version 1.0. University of Birmingham, Birmingham, UK and Bioversity International, Rome, Italy. Accessed at http://www.cropwildrelatives.org/conservation-toolkit/ (20/05/2020).

IUCN. (2018). Guidelines for invasive species planning and management on islands. Cambridge, UK and Gland, Switzerland: IUCN. viii + 40pp. Accessed at: https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2018-030-En.pdf (20/05/2020).

Species Conservation Toolkit Initiative (https://scti.tools/) provides open access to a range of software tools they have developed that can be used to inform risk identification and management, including the use of the PVA tool, Vortex, disease modelling and population management.

